



# Évaluation de Service jeunesse Canada – 2018 à 2023

2024 avril



## Évaluation de Service jeunesse Canada

Les formats en gros caractères, braille, MP3 (audio), texte électronique, et DAISY sont disponibles sur demande en [commandant en ligne](#) ou en composant le 1 800 O-Canada (1-800-622-6232). Si vous utilisez un téléscripteur (ATS), composez le 1-800-926-9105.

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, 2024

Pour des renseignements sur les droits de reproduction :  
[droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca](mailto:droitdauteur.copyright@HRSDC-RHDCC.gc.ca).

### PDF

Cat. No. Em20-191/1-2024F-PDF

ISBN 978-0-660-72513-0





## Table des matières

Liste des tableaux.....	2
Liste des figures .....	2
List des abréviations.....	2
Sommaire .....	4
Réponse de la direction et plan d'action .....	8
Plan d'action de la direction .....	11
1. Introduction .....	12
2. Contexte.....	12
3. Contexte de l'évaluation .....	19
4. Nécessité et pertinence du programme .....	21
5. Résultat immédiat du programme.....	24
6. Effets du programme sur les jeunes et les communautés.....	42
7. Mise en œuvre du programme .....	51
8. Mesure du rendement .....	58
9. Conclusions .....	62
10. Recommandations .....	63
11. Annexes.....	66
Annexe A – Modèle logique.....	66
Annexe B – Volet des projets novateurs de mobilisation et de sensibilisation : exemples d'extraits de projet.....	67
Annexe C – Matrice d'évaluation.....	68
Annexe D – Méthodologie .....	69
Annexe E – Produits livrables de la plateforme de la Passerelle numérique pour les jeunes pour Service jeunesse Canada.....	74
Annexe F – Part des demandes par volet, état et année de participation : appel de propositions .....	75

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Nombre de stages de bénévolat créés, y compris le volet des micro-subventions (projets dirigés par des jeunes) .....	15
Tableau 2 : Nombre de projets financés par volet de programme et par appel de propositions en fonction de l'année de participation.....	16
Tableau 3 : Dépenses annuelles réelles par volet de programme - Paiements de transfert (en millions de dollars) par exercice financier.....	16
Tableau 4 : Répartition des jeunes participants aux stages de bénévolat et aux micro-subventions par rapport à la proportion de jeunes par province et territoire (agrégé pour les exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023)* .....	28
Tableau 5: Indicateurs de confiance en soi tirés d'une enquête auprès des participants à SJC, agrégés pour les exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 .....	45
Tableau 6: Part des participants estimant que leur expérience récente a contribué à améliorer leur communauté.....	48
Tableau 7: Fonds du programme non utilisés par exercice financier.....	53
Tableau 8: Part des demandes par volet, état et année de participation - appel de propositions (en fonction des données disponibles) .....	75

## Liste des figures

Figure 1 : Part des jeunes participants désignés comme des groupes de jeunes ayant un accès limité aux services, aux exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023** .....	25
Figure 2 : Obstacles déterminés par les jeunes et les organismes demandeurs .....	32
Figure 3: Obstacles que les organismes financés ont tenté d'aider les jeunes à surmonter grâce au financement du programme* .....	37
Figure 4: Compétences acquises par les jeunes participant aux occasions de bénévolat financées par le programme * .....	43
Figure 5: Part des demandes en fonction de l'état et de l'année de participation – Appel de propositions .....	52

## List des abréviations

EDSC – Emploi et Développement social Canada

PNJ – Passerelle numérique pour les jeunes

SJC – Service Jeunesse Canada



## Sommaire

Service jeunesse Canada (également appelé « le programme ») est un programme national de subventions et de contributions qui fait la promotion de l'engagement civique des jeunes Canadiens âgés de 15 à 30 ans. Il vise en particulier l'engagement civique des jeunes autochtones et mal desservis. Il crée des occasions de bénévolat pour les jeunes et en facilite l'accès. Le programme octroie du financement à des organismes nationaux, régionaux et locaux afin qu'ils offrent des stages de bénévolat permettant aux jeunes d'aider des communautés de l'ensemble du Canada et d'y offrir des services. Il verse également des fonds aux organismes pour qu'ils accordent des micro-contributions (micro-subventions) aux jeunes. Les micro-subventions soutiennent la mise en œuvre de projets à petite échelle dirigés par des jeunes, dans le cadre desquels ces derniers définissent, élaborent et mettent en œuvre leurs propres idées de service communautaire.

Étant donné que le programme a été officiellement lancé en janvier 2018, cette évaluation couvre la période de cinq ans allant de l'exercice financier 2018 à 2019 à l'exercice financier 2022 à 2023. Les 10 accords de contribution signés en 2017 dans le cadre de l'ancienne Initiative de service volontaire pour les jeunes (phase de préconception) ont également été examinés. Au cours de cette période, les dépenses réelles du programme se sont élevées à environ 204,4 millions de dollars.

Cette évaluation formative s'appuie sur de multiples sources de données pour éclairer le besoin continu que suscite le programme ainsi que pour déterminer son efficacité et son efficacité. Il convient d'observer que les données du programme pour Service jeunesse Canada n'étaient disponibles qu'à partir de l'exercice financier 2021 à 2022. Par conséquent, au cours de la période d'évaluation de cinq ans qui se terminait à l'exercice financier 2022 à 2023, les données n'étaient disponibles que pour les deux dernières années. Cette évaluation repose en grande partie sur des données qualitatives, ce qui limite la capacité du présent rapport à présenter des tendances concluantes sur les résultats.

## Besoin continu et pertinence du programme

- Les programmes communautaires que Service jeunesse Canada soutient peuvent jouer un rôle dans la promotion de l'engagement civique des jeunes et servir de compléments aux activités menées en milieu scolaire.
- La plupart des bénéficiaires ont qualifié le programme d'unique et d'utile. Peu d'entre eux pouvaient penser à d'autres programmes offrant des occasions identiques ou semblables. La plupart des représentants d'organismes ont déclaré que leurs programmes n'existeraient pas sans le financement de Service jeunesse Canada. Les jeunes participants ont estimé que les occasions offertes par le programme répondent à certains besoins et comblent certaines lacunes en matière d'engagement civique des jeunes et dans leur communauté.

## Résultat immédiat du programme

- Le programme soutient les jeunes autochtones et les jeunes ayant un accès limité aux services : 79 % des jeunes participants au cours des exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 se sont identifiés comme faisant partie d'au moins un des groupes de jeunes ciblés par le programme qui ont un accès limité aux services.
- Bien que la majorité des participants aux groupes de discussion et aux enquêtes aient indiqué qu'ils avaient mené à bien leur projet ou leur stage de bénévolat, les premiers résultats indiquent des taux de réussite relativement plus faibles dans certains groupes. On a constaté des différences importantes dans les données sociodémographiques des jeunes participants qui n'ont pas terminé leur stage de bénévolat flexible. En effet, les jeunes Autochtones, les jeunes non binaires, les jeunes vivant avec un handicap, les jeunes issus de communautés de langue officielle en situation minoritaire et les jeunes de la communauté 2ELGBTQIA+ étaient moins susceptibles de terminer leur stage de bénévolat flexible que leurs homologues. Si l'on compare la part de participants au profil de la population des jeunes Canadiens en général, on constate que les nouveaux arrivants, les jeunes en situation de handicap et ceux issus des communautés de langues officielles en situation minoritaire sont également sous-représentés.
- Les obstacles les plus courants à la participation sont les contraintes de temps dues à des priorités concurrentes et les facteurs financiers. Cependant, il existe des obstacles précis au bénévolat pour les jeunes autochtones et ceux ayant un accès limité aux services. Le manque d'occasions inclusives sur le plan culturel et d'occasions accessibles en est deux exemples.
- Les organismes utilisent le financement du programme pour aider les jeunes à surmonter les obstacles à l'engagement civique. Néanmoins, les représentants d'organismes ayant participé à une entrevue, les organismes demandeurs ayant participé à une enquête et les participants aux groupes de discussion composés de jeunes étaient d'avis que d'autres formes de soutien pourraient être offertes pour réduire les obstacles à la participation. Les représentants d'organismes financés interrogés ne semblaient pas être au courant de certaines des mesures de soutien offertes aux participants, qui constituent en fait des coûts admissibles au titre du programme, comme les frais de transport, ce qui donne à penser qu'ils n'en profitent peut-être pas pleinement.
- Les organismes avaient accès à l'information sur les possibilités de financement du programme, mais la facilité d'accès des jeunes à l'information et leur connaissance du programme étaient variables. Le principal facteur influençant le niveau de facilité pour les jeunes participants à trouver de l'information ou des ressources était la mesure dans laquelle ces jeunes participaient à des réseaux ou faisaient appel à des organismes qui connaissent les voies d'accès à ces possibilités de financement.

## Effets du programme sur les jeunes et les communautés

- La plupart des participants au programme ayant été sondés et des membres des groupes de discussion ont indiqué que leur expérience les avait aidés à acquérir des compétences, à nouer des liens significatifs et à améliorer leur confiance en eux. Les principaux types de compétences que les jeunes participants ont acquis au cours des exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 sont la communication, la collaboration, le leadership, l'adaptabilité, la créativité et l'innovation.
- La plupart des participants au programme ayant été sondés et des membres des groupes de discussion ont estimé que le programme avait des effets positifs sur les communautés. En effet, diverses sources de données suggèrent que le programme semble avoir une incidence positive en :
  - proposant une participation positive aux jeunes;
  - renforçant la conviction des jeunes qu'ils contribuent à influencer le cours des choses;
  - bâtissant un Canada inclusif;
  - accroissant les avantages pour l'environnement;
  - augmentant l'engagement civique aujourd'hui et à l'avenir.

## Mise en œuvre du programme

- Certains organismes se sont heurtés à des difficultés à l'égard de la gestion du programme, notamment le manque de financement prévisible, les délais de présentation serrés et le manque de communication claire.
- La pandémie de COVID-19 a affecté la nature et la qualité des stages, mais les organismes ont été en grande partie en mesure de s'adapter. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la nature et la qualité des occasions de bénévolat étaient davantage liées aux expériences personnelles des jeunes. Cependant, plus de la moitié des représentants d'organismes interrogés ont déclaré qu'ils étaient en mesure d'ajuster leurs programmes pour les offrir virtuellement ou de manière hybride.
- L'instauration de l'exigence obligatoire de recours au levier financier de 25 % a entraîné des répercussions négatives :
  - elle a touché de manière disproportionnée les petits organismes;
  - elle a empêché les organismes de présenter une demande;
  - elle a forcé les organismes à modifier leurs projets.
- Le programme a apporté des modifications à l'appel de propositions de 2023. Par exemple, la prévisibilité du financement a été améliorée grâce à des accords à long terme, et l'exigence obligatoire de recours au levier financier de 25 % a été supprimée.



## Mesure du rendement

- En 2018, Emploi et Développement social Canada (EDSC) a commencé à travailler avec Statistique Canada à la conception d'une enquête longitudinale sur les participants au programme afin d'en évaluer les effets. En 2019, les travaux relatifs à l'enquête longitudinale ont été interrompus en raison du faible taux de réponse et de l'insuffisance des données relatives au programme. De plus, les données recueillies auprès des organismes bénéficiaires ne l'étaient qu'à des niveaux agrégés.
- Pour résoudre ce problème, le programme a lancé une stratégie de collecte de données actualisée en avril 2021, qui a permis de recueillir des données désagrégées (auprès des participants) sur les jeunes participants.
- Bien que les exigences en matière de collecte de données aient été bien comprises par les organismes, certains d'entre eux ont été confrontés à des obstacles pour recueillir les données exigées par le programme, telles que la capacité organisationnelle à recueillir suffisamment de données et à en faire rapport.
- La stratégie de données du programme présente certaines limites, telles que les faibles taux de réponse lorsqu'il s'agit de joindre directement les jeunes participants, le dédoublement des efforts, le manque de capacité à mener une analyse intersectionnelle, le manque de capacité interne ainsi que la mesure des résultats intermédiaires et finaux.
- Malgré le succès du programme auprès des Autochtones et de nombreux groupes ayant un accès limité aux services, la mesure dans laquelle les occasions qu'il offre sont à la fois accessibles et inclusives pourrait être éclairée d'un point de vue plus large (p. ex. en ne se limitant pas à la portée et en examinant la mesure dans laquelle les obstacles peuvent être surmontés).

## Recommandations

1. Il est recommandé que le programme continue d'explorer d'autres approches de conception de programme, dans un cadre de subventions et de contributions, afin de comprendre et d'éliminer les obstacles à l'engagement civique chez les jeunes autochtones et les jeunes ayant un accès limité aux services.
2. Il est recommandé que le programme continue de prendre des mesures pour améliorer la connaissance et la visibilité de Service jeunesse Canada et des occasions de bénévolat offertes aux jeunes.
3. Il est recommandé que le programme prenne des mesures pour renforcer ses capacités en matière de données et améliorer ses méthodes de collecte afin de mieux soutenir et éclairer les activités d'analyse des politiques, de recherche et d'évaluation.

## Réponse de la direction et plan d'action

### Réponse générale de la direction

#### Recommandation no 1

**Il est recommandé que le programme continue d'explorer d'autres approches de conception de programme, dans un cadre de subventions et de contributions, afin de comprendre et d'éliminer les obstacles à l'engagement civique chez les jeunes autochtones et les jeunes ayant un accès limité aux services.**

#### Réponse de la direction

La direction accepte cette recommandation. Des efforts visant à promouvoir l'engagement civique chez les jeunes autochtones et les jeunes ayant un accès limité aux services sont en cours; en effet, le programme continue d'étudier les améliorations à apporter à la conception du programme dans le cadre des subventions et des contributions.

#### Plan d'action de la direction 1.1

Le ministère analyse l'efficacité et la pertinence des exigences horaires actuelles pour les stages de bénévolat à temps plein (360 heures) et à temps partiel (120 heures). Ce travail vise à comprendre l'ampleur d'un obstacle déterminé dans le rapport d'évaluation, à savoir que « la raison la plus fréquemment signalée pour laquelle les jeunes ne terminent pas leur stage est le trop grand nombre d'heures ou le manque de temps pour terminer le stage ». L'analyse de ce travail sera disponible d'ici juin 2024.

**Date d'achèvement prévue** : juin 2024

**État de la mesure** : en cours

**Responsable** : directrice générale de la Direction service et apprentissage jeunesse

#### Plan d'action de la direction 1.2

L'appel de propositions de 2022 a instauré de nouvelles options de programme. Il s'agit de projets pilotes qui proposent un volet accélérateur de micro-subventions, un volet de micro-subventions liées à la diversité et l'abaissement de l'âge d'admissibilité en tant qu'options pour des modifications de programme permanentes en fonction des résultats observés à court terme. Ces projets pilotes sont en cours et seront évalués prochainement.

L'appel de propositions de 2023 a été conçu dans le but d'améliorer l'accès des jeunes participants à des programmes adaptés sur le plan culturel, ce qui sera évalué dans le cadre d'une future évaluation du programme.

**Date d'achèvement prévue** : octobre 2024

**État de la mesure** : en cours



**Responsables** : directrice générale de la Direction du développement de la main-d'œuvre et programmes jeunesse; directrice générale de la Direction service et apprentissage jeunesse

[Plan d'action de la direction 1.3](#)

Le ministère dirige une nouvelle initiative visant à favoriser une consultation directe avec les jeunes dans les programmes de Service jeunesse Canada au moyen d'une initiative appelée Connect. Connect contribue à ce cadre en proposant d'offrir des programmes directement aux jeunes afin de favoriser un sentiment d'appartenance, et en mettant l'accent sur les jeunes autochtones et les jeunes ayant un accès limité aux services.

L'initiative Connect a trois objectifs principaux : (i) rehausser le profil de Service jeunesse Canada auprès des jeunes et des organismes qui offrent des services aux jeunes; (ii) fournir des outils et des ressources qui enrichissent le parcours de bénévolat des jeunes; (iii) promouvoir un cheminement clair vers une implication durable dans le service communautaire pour les jeunes de l'ensemble du Canada.

**Date d'achèvement prévue** : décembre 2025

**État de la mesure** : à commencer

**Responsable** : directrice générale de la Direction service et apprentissage jeunesse

[Plan d'action de la direction 1.4](#)

Le ministère déploiera des efforts supplémentaires pour donner des renseignements sur les dépenses admissibles qui peuvent aider les bénéficiaires à éliminer les obstacles à la participation.

**Date d'achèvement prévue** : octobre 2024

**État de la mesure** : à commencer

**Responsables** : directrice générale de la Direction du développement de la main-d'œuvre et programmes jeunesse; directrice générale de la Direction service et apprentissage jeunesse

[Recommandation no 2](#)

**Il est recommandé que le programme continue de prendre des mesures pour améliorer la connaissance et la visibilité de Service jeunesse Canada et des occasions de bénévolat offertes aux jeunes.**

[Réponse de la direction](#)

La direction accepte cette recommandation. Afin d'améliorer la connaissance et la visibilité de Service jeunesse Canada et des occasions de bénévolat offertes aux jeunes, le programme continuera de tirer parti de la Passerelle numérique pour les jeunes (PNJ) dans le but d'élargir sa portée numérique. Le programme développera également sa stratégie de communication stratégique afin de mettre en évidence les effets du financement.

En vue de l'appel de propositions de 2023, Service jeunesse Canada a pris des mesures supplémentaires pour accroître la visibilité et la connaissance de l'appel de propositions de 2023. Il a notamment



distribué des trousseaux à l'intention des députés et a mis en place des activités de sensibilisation adaptées pour informer les intervenants autochtones.

Plan d'action de la direction 2.1

Augmenter le nombre de stages et de micro-subventions affichées sur la PNJ.

Développer la stratégie de communication et de marketing.

**Date d'achèvement prévue** : décembre 2024; mars 2025

**État de la mesure** : en cours

**Responsable** : directrice générale de la Direction service et apprentissage jeunesse

Plan d'action de la direction 2.2

Le ministère dirige une nouvelle initiative visant à favoriser une consultation directe avec les jeunes dans les programmes de Service jeunesse Canada au moyen d'une initiative appelée Connect. Connect contribue à ce cadre en proposant d'offrir des programmes directement aux jeunes afin de favoriser un sentiment d'appartenance, et en mettant l'accent sur les jeunes autochtones et les jeunes ayant un accès limité aux services.

L'initiative Connect a trois objectifs principaux : (i) rehausser le profil de Service jeunesse Canada auprès des jeunes et des organismes qui offrent des services aux jeunes; (ii) fournir des outils et des ressources qui enrichissent le parcours de bénévolat des jeunes; (iii) promouvoir un cheminement clair vers un engagement durable dans le service communautaire pour les jeunes de l'ensemble du Canada.

**Date d'achèvement prévue** : décembre 2025

**État de la mesure** : à commencer

**Responsable** : directrice générale de la Direction service et apprentissage jeunesse

Recommandation no 3

**Il est recommandé que le programme prenne des mesures pour renforcer ses capacités en matière de données et améliorer ses méthodes de collecte afin de mieux soutenir et éclairer les activités d'analyse des politiques, de recherche et d'évaluation.**

Réponse de la direction

La direction accepte cette recommandation. Des efforts étaient déjà déployés pendant la période d'évaluation pour améliorer les capacités de collecte et d'analyse des données du programme. Il s'agit notamment de mettre en place l'utilisation d'un nouveau logiciel statistique pour mieux comprendre l'intersectionnalité entre les participants au programme et d'élargir la collecte de données afin d'éclairer la mesure dans laquelle les jeunes à faible revenu participent au programme.



Plan d'action de la direction 3.1

Éliminer le dédoublement des efforts liés aux enquêtes et accroître l'utilisation de logiciels statistiques pour améliorer l'analyse des données de Service jeunesse Canada.

**Date d'achèvement prévue** : mars 2025

**État de la mesure** : en cours

**Responsable** : directrice générale de la Direction service et apprentissage jeunesse

Plan d'action de la direction 3.2

Continuer de communiquer les pratiques exemplaires en matière de collecte de données avec et entre les bénéficiaires de financement et élaborer des options de collecte conviviales afin de limiter les erreurs. Restructurer le calendrier de collecte des données afin de limiter le dédoublement des efforts et de simplifier le processus.

**Date d'achèvement prévue** : mars 2025

**État de la mesure** : en cours

**Responsable** : directrice générale de la Direction service et apprentissage jeunesse

Plan d'action de la direction 3.3

Offrir aux organismes bénéficiaires la possibilité de communiquer des données permettant de déterminer si les jeunes participant au programme sont issus de ménages à faible revenu.

**Date d'achèvement prévue** : janvier 2025

**État de la mesure** : en cours

**Responsable** : directrice générale de la Direction service et apprentissage jeunesse

Plan d'action de la direction 3.4

Examiner les outils et les éléments de données recueillis, ainsi que les pratiques exemplaires en matière de mesure des résultats, afin d'aider à déterminer les meilleures méthodes pour mesurer les résultats du programme.

**Date d'achèvement prévue** : janvier 2026

**État de la mesure** : en cours

**Responsable** : directrice générale de la Direction service et apprentissage jeunesse

## 1. Introduction

Le présent rapport fait état des résultats de l'évaluation du programme Service jeunesse Canada d'Emploi et Développement social Canada (EDSC). Service jeunesse Canada (également appelé « le programme ») vise à promouvoir l'engagement civique chez les jeunes au Canada en créant un accès à des occasions de bénévolat et en facilitant cet accès. Il vise à soutenir les jeunes autochtones et les jeunes ayant un accès limité aux services.

Les objectifs de cette évaluation formative étaient d'examiner la nécessité, l'efficacité et l'efficience du programme. Plusieurs sources de données ont été utilisées, notamment un examen des documents, de la littérature et des données administratives, une enquête auprès des représentants d'organismes, des entrevues auprès d'informateurs clés et des groupes de discussion. L'évaluation a été réalisée conformément à la Loi sur la gestion des finances publiques et à la Politique sur les résultats.

## 2. Contexte

Service Canada jeunesse a été annoncé dans le budget de 2016 et a été officiellement lancé sous le nom d'Initiative de service volontaire pour les jeunes en 2017, avant de changer de titre en 2018. Il a été créé dans le cadre de la responsabilité essentielle « Apprentissage, développement des compétences et emploi » pour aider les Canadiens à accéder à des mesures de soutien à l'éducation, à la formation et à l'apprentissage continu afin d'acquérir des compétences et de l'expérience professionnelle.

Ce programme national de subventions et de contributions vise à promouvoir l'engagement civique chez les jeunes Canadiens âgés de 15 à 30 ans<sup>1</sup>, en mettant l'accent sur les jeunes des communautés autochtones et de celles ayant un accès limité aux services. Le programme crée des occasions de bénévolat pour les jeunes, ce qui inclut des stages de bénévolat et des micro-subventions (projets dirigés par des jeunes), et il en facilite l'accès. Les volets du programme sont examinés plus en détail à la section 2.2.

Service Canada jeunesse cherche plus particulièrement à mobiliser les jeunes autochtones<sup>2</sup> et les jeunes ayant un accès limité aux services<sup>3</sup>, ce qui, dans le contexte du programme, comprend également :

- les jeunes des minorités visibles et les jeunes racisés<sup>4</sup>

---

<sup>1</sup> Le programme étudie également les moyens de joindre les jeunes dès l'âge de 12 ans. Toutefois, cette démarche n'entre pas dans le cadre de la présente évaluation.

<sup>2</sup> Se déclarent comme étant Inuits, Métis, membres des Premières Nations ou non affiliés.

<sup>3</sup> Dans le cadre de cette évaluation, les définitions les plus récentes du profil d'information sur le rendement du programme ont été utilisées.

<sup>4</sup> Fait référence à l'appartenance d'une personne à une minorité visible telle que définie par la Loi sur l'équité en matière d'emploi et, le cas échéant, à la minorité visible à laquelle la personne appartient. La Loi sur l'équité en matière d'emploi définit les minorités visibles comme « les personnes, autres que les Autochtones, qui ne sont pas de race blanche ou qui n'ont pas la peau blanche ».

- les jeunes en situation de handicap<sup>5</sup>
- les jeunes vivant dans des régions rurales ou éloignées<sup>6</sup>
- les jeunes de la communauté 2ELGBTQIA+<sup>7</sup>
- les jeunes issus de ménages à faible revenu<sup>8</sup>
- les jeunes nouveaux arrivants<sup>9</sup>
- les jeunes de communautés de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM)<sup>10</sup>

## 2.1 Objectifs du programme

Le programme vise à créer, à promouvoir et à faciliter l'accès à des occasions de bénévolat significatives pour les jeunes, en particulier ceux des communautés autochtones et de celles ayant un accès limité aux services. Le programme vise également à soutenir un engagement civique durable et à donner aux jeunes des compétences de vie et de travail. Le modèle logique du programme se trouve à l'annexe A. Les résultats attendus du programme sont les suivants<sup>11</sup> :

- des jeunes issus de la diversité qui peuvent participer à des stages de bénévolat accessibles et inclusifs et à des projets dirigés par des jeunes (résultat immédiat);
- des jeunes participants qui acquièrent et améliorent leurs compétences et leur confiance en eux (résultat intermédiaire);
- à la suite de leur participation à des stages de bénévolat et à des projets dirigés par des jeunes, des jeunes issus de la diversité dans l'ensemble du Canada qui contribuent à une culture de service bénévole (résultat final).

Le programme définit une « culture de service » comme un engagement continu à servir les autres au moyen d'actions officielles et informelles qui visent à atténuer les difficultés et les incertitudes créées

<sup>5</sup> Se déclarent souffrant d'un handicap qui comprend : l'agilité, l'audition, la santé mentale, les déficiences développementales, les déficiences intellectuelles, la vision, la motricité, les troubles du langage et les troubles d'apprentissage.

<sup>6</sup> Selon la définition du participant, avec l'aide des définitions de Statistique Canada sur les régions rurales et l'éloignement. Statistique Canada (2016). Dictionnaire, Recensement de la population, 2016. Région rurale (RR). Tiré de <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/ref/dict/geo042-fra.cfm>. Statistique Canada (2023). Indice d'éloignement. Tiré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/17-26-0001/172600012020001-fra.htm>.

<sup>7</sup> Se déclarent comme étant lesbiennes, homosexuels, bisexuels, transgenres, queers et bispirituels, ainsi que toute autre identité sexuelle ou de genre non répertoriée.

<sup>8</sup> Tel que défini par le participant, en s'inspirant des définitions de Statistique Canada sur le faible revenu.

<sup>9</sup> Personne ayant quitté un autre pays pour s'établir au Canada au cours des cinq dernières années.

<sup>10</sup> Une personne qui appartient à une communauté de langue officielle en situation minoritaire est soit un francophone ou une population francophone vivant à l'extérieur du Québec, où l'anglais est prédominant, soit un anglophone ou une population anglophone vivant au Québec, où le français est prédominant.

<sup>11</sup> Ces résultats du programme correspondent à la période couverte par l'évaluation. À partir de l'exercice financier 2023 à 2024, ces résultats ont été légèrement mis à jour.



par la pauvreté, la faim, le racisme, le sexisme, les épidémies, les cataclysmes, l'inégalité, et ainsi de suite.

Le programme reconnaît que les anciens participants au programme peuvent choisir de participer à des activités ou des mesures d'aide pour des raisons autres que leur participation à une occasion de bénévolat de Service jeunesse Canada. Pour cette raison, le programme ne prétend pas que le programme, ou ses anciens participants, seront les seuls responsables d'une « culture de service » au Canada, mais plutôt qu'ils contribuent à ce résultat.

## 2.2 Volets du programme

Conformément aux modalités du programme, Service jeunesse Canada soutient des activités dans le cadre de trois volets de financement différents :

- volet des stages de bénévolat (projets à l'échelle nationale et régionale);
- volet des projets de micro-contributions dirigés par des jeunes (micro-subventions);
- volet des projets novateurs de mobilisation et de sensibilisation.

Ces volets de financement sont décrits ci-dessous.

### 2.2.1 Volet des projets d'occasions de bénévolat

Le volet des projets d'occasions de bénévolat finance des projets à l'échelle nationale et régionale. Les stages de bénévolat sont conçus pour faciliter l'accès aux occasions de bénévolat et permettre aux jeunes de s'engager dans des communautés de partout au Canada. Les organismes qui reçoivent un financement dans le cadre de ce volet doivent créer et promouvoir des occasions de bénévolat qui permettent aux jeunes d'acquérir des compétences en leadership et de développer leurs compétences en création de réseaux personnels et professionnels.

Les projets à l'échelle nationale<sup>12</sup> offrent des stages de bénévolat à temps plein ou flexibles dans tout le Canada. Les projets à l'échelle régionale proposent des stages de bénévolat flexibles ou à temps plein<sup>13</sup> dans des localités et de petites collectivités au Canada. Les stages à temps plein nécessitent au moins 30 heures de bénévolat par semaine pendant une période continue d'au moins trois mois. Les stages flexibles nécessitent au moins 120 heures de bénévolat sur une période d'un an.

---

<sup>12</sup> Pour la participation en 2018, les critères d'admissibilité comprenaient que les demandeurs devaient démontrer qu'ils disposaient d'un réseau national et de partenaires avec lesquels ils pouvaient collaborer sur le plan de la mise en œuvre, de la sensibilisation ou du financement. Pour l'appel de propositions de 2022, les critères d'admissibilité stipulaient que les projets devaient se dérouler dans au moins deux provinces ou territoires et offrir un minimum de 100 stages de bénévolat par an.

<sup>13</sup> Pour les appels de propositions de 2022 et 2023, les projets régionaux n'ont pu offrir que des stages de bénévolat flexibles.

### 2.2.2 Volet des micro-subventions (projets dirigés par des jeunes)

Le volet des micro-subventions finance des projets de bénévolat à petite échelle, ce qui permet aux jeunes qui ont des idées de bénévolat de concevoir et de réaliser des projets à l'échelle locale. Les jeunes qui reçoivent une micro-subvention ont la possibilité de « s'approprier » un problème qui leur tient à cœur, de proposer une solution et de la mettre en œuvre à l'échelle locale. Jusqu'à 5 000 dollars par jeune sont distribués pour couvrir les coûts liés au projet.

### 2.2.3 Volet des projets novateurs de mobilisation et de sensibilisation

Le volet des projets novateurs de mobilisation et de sensibilisation vise à mieux faire connaître les occasions de bénévolat pour les jeunes offertes par Service jeunesse Canada, et à améliorer l'accès aux stages de bénévolat. Les activités admissibles sont :

- la mise en œuvre de méthodes novatrices pour joindre les jeunes ayant un accès limité aux services;
- l'exploration et l'élaboration de solutions novatrices, de pratiques exemplaires et d'outils de renforcement des capacités, et leur mise à l'essai;
- l'encouragement de l'engagement civique;
- la promotion de l'acquisition de connaissances.

Quatre projets relevant du volet des projets novateurs de mobilisation et de sensibilisation ont été réalisés par des organismes bénéficiaires jusqu'en mars 2023. Les principaux résultats obtenus figurent à l'annexe B. Actuellement, les projets réalisés dans le cadre du volet des projets novateurs de mobilisation et de sensibilisation sont publiquement connus sous le nom de volet de micro-subventions liées à la diversité et volet accélérateur de micro-subventions (plus d'information sur ces volets figure ci-dessous). Ces nouveaux volets de financement représentent des projets pilotes novateurs visant à faire l'essai de nouvelles façons de joindre des jeunes issus de la diversité et à offrir davantage de mesures incitatives (non financières) à faire du bénévolat.

## 2.3 Appel de propositions de 2022 - Deux nouveaux volets de financement (projets pilotes)

L'appel de propositions de 2022 comprenait deux volets de financement supplémentaires dans le cadre du volet des projets novateurs de mobilisation et de sensibilisation. Ceux-ci ont pris la forme de projets pilotes et ont été élaborés en fonction des trois volets de financement originaux du programme décrits ci-dessus.

### 2.3.1 Volet de micro-subventions liées à la diversité - Projet pilote

Le volet de micro-subventions liées à la diversité a été créé dans le but de faire l'essai de l'intégration d'organismes divers qui sont bien placés pour joindre et soutenir les jeunes autochtones et les jeunes ayant un accès limité aux services dans leurs communautés. Dans ce volet, les organismes doivent

confirmer qu'ils satisfont aux critères d'admissibilité liés à la diversité, ce qui signifie que leurs dirigeants ou les membres de leur gouvernance doivent être représentatifs des populations à qui ils offrent des services<sup>14</sup> pour être admissibles au financement. Les organismes doivent donc confirmer qu'au moins 50 % de leurs dirigeants ou des membres de leur gouvernance font partie de l'un des groupes à qui des services sont offerts par l'organisme demandeur.

### 2.3.2 Volet accélérateur de micro-subventions - Projet pilote

Le volet accélérateur de micro-subventions a été créé dans le but de faire l'essai de mesures incitatives financières qui permettraient d'étendre l'octroi de micro-subventions aux anciens participants du programme. Il s'agit de jeunes qui ont déjà effectué du bénévolat au sein de Service jeunesse Canada. Ce volet a fait l'objet d'un appel de propositions par processus concurrentiel. Les organismes dans ce volet conçoivent et offrent des mesures incitatives financières pour motiver un comportement altruiste, aider à éliminer les obstacles, y compris financiers, et permettre la réalisation des objectifs de bénévolat. Les anciens participants à Service jeunesse Canada peuvent recevoir des micro-subventions dans le cadre du volet accélérateur pouvant aller jusqu'à 5 000 dollars par participant. Cette aide a pour but d'accélérer la concrétisation ou de stimuler les idées qu'ils ont en tête en matière de bénévolat et d'engagement civique.

### 2.4 Résultats de programme et ressources

Conformément aux rapports sur les résultats ministériels, le tableau 1 fournit des renseignements sur le nombre de stages de bénévolat créés. En outre, le tableau 2 fournit de l'information sur le nombre de projets financés par volet de programme et par appel de propositions en fonction de l'année de participation.

Tableau 1 : Nombre de stages de bénévolat créés, y compris le volet des micro-subventions (projets dirigés par des jeunes)

Exercice	2017 à 2018*	2018 à 2019**	2019 à 2020**	2020 à 2021	2021 à 2022	2022 à 2023
Total	S.O	2 920	8 720	9 265	10 338	9 017

Source : Secrétariat du Conseil du Trésor (SCT). (2024). Infographie pour Service jeunesse Canada. Tiré de <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#infographic/program/HRSD-BGO07/intro>.

\* Les résultats ne sont pas disponibles pour l'exercice financier 2017 à 2018, car le programme était dans sa phase de préconception. Bien que le programme Service Canada jeunesse ait été officiellement lancé en janvier 2018, la phase de préconception du programme, appelée « Initiative de service volontaire pour les jeunes », a été lancée en 2017.

<sup>14</sup> Bien qu'inclus dans la définition de « jeunes autochtones et de jeunes ayant un accès limité aux services », les critères d'admissibilité n'incluent pas les nouveaux arrivants, les populations rurales et éloignées, ou les ménages à faible revenu.

\*\* Pour les exercices financiers 2018 à 2019 et 2019 à 2020, les résultats présentés concernent le nombre de jeunes participants aux projets de bénévolat financés, tels que déclarés par les bénéficiaires.

Tableau 2 : Nombre de projets financés par volet de programme et par appel de propositions en fonction de l'année de participation

Programme		2018 to 2019	2022	Total
Stages de bénévolat	National	12	15	27
	Régional et local	99	42	141
Micro-subventions	S.O	1	22	23
Projets novateurs de mobilisation et de sensibilisation	Projets novateurs de mobilisation et de sensibilisation	4	-	4
	Accélérateur de micro-subventions	-	4	4
	Micro-subventions liées à la diversité	-	28	28
Total		116	111	227

Un total d'environ 204,4 millions de dollars en subventions et contributions a été dépensé de l'exercice financier 2017 à 2018 à l'exercice financier 2022 à 2023. Dans l'ensemble, 89 % (182,1 millions de dollars sur 204,4 millions de dollars) des dépenses ont été effectuées dans le cadre des volets de stages de bénévolat, 5 % dans le cadre du volet des micro-subventions et 6 % dans le cadre du volet des projets novateurs de mobilisation et de sensibilisation (voir le tableau 3).

Tableau 3 : Dépenses annuelles réelles par volet de programme- Paiements de transfert (en millions de dollars) par exercice financier

Volet du programme	2017 à 2018*	2018 à 2019	2019 à 2020	2020 à 2021	2021 à 2022	2022 à 2023	Total
Stages de bénévolat	2,8	13,4	39,9	46,9	34,8	44,3	182,1
Micro-subventions	0,6	1,6	1,9	2,0	2,4	1,6	10,1
Projets novateurs de mobilisation et de sensibilisation	1,3	2,8	1,7	2,3	2,1	2,1	12,2

Volet du programme	2017 à 2018*	2018 à 2019	2019 à 2020	2020 à 2021	2021 à 2022	2022 à 2023	Total
Total - Paiements de transfert**	4,7	17,8	43,5	51,2	39,3	48,0	<b>204,4</b>

Source : Direction générale de la Dirigeante principale des finances, EDSC (18 janvier 2024).

\* Bien que le programme Service Canada jeunesse ait été officiellement lancé en janvier 2018, la phase de préconception du programme, appelée « Initiative de service volontaire pour les jeunes », a été lancée en 2017.

\*\* Les dépenses totales du programme, y compris tous les articles courants tels que les paiements de transfert ainsi que les dépenses personnelles, se sont élevées à 19,6 millions de dollars à l'exercice 2018 à 2019, 49,7 millions de dollars à l'exercice 2019 à 2020, 57,1 millions de dollars à l'exercice 2020 à 2021, 47,6 millions de dollars à l'exercice 2021 à 2022 et 55,4 millions de dollars à l'exercice 2022 à 2023. (Source : Secrétariat du Conseil du Trésor [SCT] [2024]. Infographie pour Service jeunesse Canada. Tiré de <https://www.tbs-sct.canada.ca/ems-sgd/edb-bdd/index-fra.html#infographic/program/HRSD-BGO07/introfinacial>).

La Passerelle numérique pour les jeunes (PNJ) a également été mise en œuvre au cours de l'exercice financier 2021 à 2022 afin d'offrir des services de technologie de l'information de base à Service jeunesse Canada. La PNJ vise à devenir un mode de prestation de services et d'outils numériques qui soutient l'emploi des jeunes, le développement des compétences et le bénévolat pour Service jeunesse Canada et la Stratégie emploi et compétences jeunesse. Au cours de l'exercice financier 2021 à 2022, 2,6 millions de dollars ont été dépensés, et au cours de l'exercice financier 2022 à 2023, 3,6 millions de dollars ont été dépensés pour le projet de PNJ dans le cadre du programme. Ce montant comprend les dépenses salariales et non salariales. Le projet de PNJ est abordé plus en détail à la section 5.5.

Au sein d'EDSC, les ressources et les responsabilités sont réparties entre trois entités :

- la Direction service et apprentissage jeunesse au sein de la Direction générale de l'apprentissage, qui assure la direction des politiques du programme (conception du programme, élaboration des politiques et résultats du programme);
- la Direction générale des opérations de programme, qui met en œuvre les volets nationaux<sup>15</sup> des programmes de Service jeunesse Canada et la PNJ, en plus d'assurer la surveillance de tous les volets du programme (établissement des demandes reçues, engagement des fonds et suivi des dépenses);
- les régions de Service Canada<sup>16</sup>, qui mettent en œuvre les volets régionaux<sup>17</sup> des programmes de Service jeunesse Canada.

<sup>15</sup> Stages de bénévolat nationaux et accélérateur de micro-subventions.

<sup>16</sup> Depuis le 1er avril 2022. Auparavant, les subventions régionales et les micro-subventions étaient accordées par la Direction générale des opérations de programme.

<sup>17</sup> Stages de bénévolat - Volet régional, micro-subventions et micro-subventions liées à la diversité.

### 3. Contexte de l'évaluation

En janvier 2018, EDSC a officiellement lancé la phase de conception de Service jeunesse Canada. Au cours de cette phase, plus de 800 jeunes issus de la diversité dans l'ensemble du Canada ont participé à la création conjointe du programme en :

- déterminant les obstacles à leur participation au bénévolat;
- proposant des solutions pour surmonter ces obstacles;
- transformant leurs idées en éléments concrets du programme.

Cette phase s'est achevée le 31 mars 2019. La mise en œuvre et la mise à l'échelle complètes du programme Service jeunesse Canada ont commencé au cours de l'exercice financier 2019 à 2020, avec un financement supplémentaire fourni dans le cadre du budget de 2019.

Étant donné que le programme a été officiellement lancé en janvier 2018, cette évaluation couvre la période de cinq ans allant de l'exercice financier 2018 à 2019 à l'exercice financier 2022 à 2023. Cela inclut l'examen du processus de demande ainsi que l'instauration de l'exigence de recours au levier financier<sup>18</sup> pour l'appel de propositions de 2022. Les 10 accords de contribution signés en 2017 dans le cadre de l'ancienne Initiative de service volontaire pour les jeunes (phase de préconception) ont également été inclus dans l'évaluation globale.

#### Questions d'évaluation

Les quatre questions d'évaluation suivantes ont été posées dans le cadre de cette évaluation formative :

1. Dans quelle mesure le programme répond-il à un besoin?
2. Dans quelle mesure le programme a-t-il été mis en œuvre pour atteindre ses objectifs?
3. Dans quelle mesure les résultats du programme sont-ils atteints?
4. Les outils de mesure du rendement du programme recueillent-ils suffisamment de données pour soutenir le suivi continu et la prise de décisions?

Comme il s'agit de la première évaluation du programme, elle s'est penchée sur les résultats immédiats et intermédiaires. L'évaluation a également porté sur la mesure dans laquelle les jeunes et leurs partenaires ont eu accès aux renseignements et aux ressources sur Service jeunesse Canada par l'intermédiaire de la plateforme de la PNJ<sup>19</sup> (résultat immédiat).

---

<sup>18</sup> À compter du 1er avril 2023, les bénéficiaires sont tenus d'apporter une partie du financement du projet à partir de sources autres que les fonds d'EDSC. Cela signifie que la contribution d'EDSC aux projets approuvés s'élèvera à un maximum de 75 % du coût total du projet et que l'organisme doit trouver des fonds représentant 25 % du coût total du projet. L'exigence de recours au levier financier peut également être satisfaite par des contributions au projet en espèces ou en nature par l'organisme demandeur. Cette exigence n'était plus applicable pour l'appel de propositions de 2023.

<sup>19</sup> Emploi et Développement social Canada (EDSC) (2024). Passerelle numérique jeunesse. Tiré de <https://youth-jeunesse.service.canada.ca/fr>.

## Méthodologie d'évaluation

La collecte des données s'est faite selon une approche par méthodes mixtes qui a pris en compte les points de vue des différents groupes qui participaient au programme. De plus, cette évaluation a intégré, dans la mesure du possible, une analyse comparée entre les sexes plus.

L'évaluation s'est appuyée sur 7 sources de données :

1. examen de documents et d'ouvrages;
2. examen des données administratives, notamment les enquêtes sur les participants au programme des exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023;
3. enquête auprès de tous les organismes demandeurs (financés et non financés);
4. entrevues d'informateurs clés internes avec des fonctionnaires;
5. entrevues d'informateurs clés externes avec des représentants d'organismes financés;
6. groupes de discussion avec de jeunes participants (incluant un exercice Photovoice<sup>20</sup>;
7. analytique Web.

## Limites de l'évaluation

Il convient d'observer que les données administratives, en particulier les données relatives à l'analyse des politiques, à la recherche et à l'évaluation pour Service jeunesse Canada, n'étaient disponibles qu'à partir de l'exercice financier 2021 à 2022. Par conséquent, au cours de la période d'évaluation de cinq ans qui se terminait à l'exercice financier 2022 à 2023, ces données administratives n'étaient disponibles que pour les deux dernières années, ce qui limite la capacité de ce rapport à présenter des tendances concluantes sur les résultats (voir la section 8).

En outre, les données administratives recueillies par le programme renseignent généralement sur le profil des participants et les résultats immédiats de leur participation, ce qui permet de contextualiser la contribution du programme à l'obtention des résultats escomptés. Toutefois, du point de vue de l'évaluation, l'absence de données contrefactuelles permettant de savoir et de comprendre ce qui se serait passé en l'absence du programme constitue une limite. En l'absence d'un contrefactuel auquel se comparer, les résultats observés ne peuvent pas être attribués avec certitude au programme. En d'autres termes, on ne peut savoir si les jeunes auraient participé ou non à des activités d'engagement civique en l'absence du programme. Bien que les sources de données qualitatives utilisées dans cette évaluation aient permis de mieux comprendre les expériences des jeunes, les résultats de la recherche qualitative

---

<sup>20</sup> Photovoice - ou recherche par amorce photo - est une méthode de recherche qualitative qui combine des photos et des mots d'accompagnement produits par les participants et qui a été utilisée pour illustrer les effets du programme.

ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble de la population. La matrice d'évaluation et la méthode, y compris les limites, sont décrites plus en détail dans les annexes C et D.

Les sections suivantes (de 4 à 8) du rapport présentent les principales conclusions de l'évaluation sur les éléments suivants :

- nécessité et la pertinence du programme;
- résultats immédiats du programme;
- effets du programme sur les jeunes et les communautés;
- mise en œuvre du programme;
- mesure du rendement du programme.

#### 4. Nécessité et pertinence du programme

4.1 Les programmes dirigés par les communautés, que le programme soutient, peuvent jouer un rôle dans la promotion de l'engagement civique des jeunes et compléter les activités menées par les écoles.

Le programme vise à favoriser une vision du Canada où les jeunes deviennent des citoyens actifs au sein de leurs communautés et font la promotion d'une culture de bénévolat dans l'ensemble du Canada. Parmi les documents examinés, un rapport récent de Statistique Canada (2022) souligne que l'engagement civique chez les jeunes est un domaine important à examiner. Il a une incidence considérable sur le développement des jeunes relativement à l'apprentissage des droits et des responsabilités, et des effets sur leur santé et leur bien-être<sup>21</sup>. Par exemple, une étude longitudinale démontre que la participation à des activités parascolaires à l'adolescence est associée à l'engagement civique à l'âge adulte<sup>22</sup>. Le bénévolat est une forme d'engagement civique.

Selon Statistique Canada (2021)<sup>23</sup>, le bénévolat est la participation à des activités d'aide sans contrepartie monétaire. Il peut s'agir d'activités occasionnelles ou d'un engagement plus constant, par exemple un engagement hebdomadaire en faveur d'une cause particulière. Le bénévolat profite à des groupes, à des personnes ou à la communauté en apportant son soutien à un large éventail de causes.

---

<sup>21</sup> Statistique Canada (2022). « Chapitre 6 : La participation politique, l'engagement civique et la prestation de soins chez les jeunes au Canada » dans Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique. Tiré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/42-28-0001/2021001/article/00006-fra.htm>.

<sup>22</sup> Greenfield, E.A. et S. M. Moorman (2017). « Extracurricular Involvement in High School and Later-Life Participation in Voluntary Associations », *The Journals of Gerontology: Series B*, volume 73, numéro 3, mars 2018. p. 482 à 491. Tiré de [https://academic.oup.com/psychsocgerontology/article/73/3/482/2926138?itm\\_medium=sidebar&itm\\_source=trendmd-widget&itm\\_campaign=The\\_Journals\\_of\\_Gerontology%253A\\_Series\\_B&itm\\_content=The\\_Journals\\_of\\_Gerontology%253A\\_Series\\_B\\_0&login=true](https://academic.oup.com/psychsocgerontology/article/73/3/482/2926138?itm_medium=sidebar&itm_source=trendmd-widget&itm_campaign=The_Journals_of_Gerontology%253A_Series_B&itm_content=The_Journals_of_Gerontology%253A_Series_B_0&login=true).

<sup>23</sup> Statistique Canada (2021). Le bénévolat, ça compte : aide encadrée et aide informelle apportées par les Canadiens et les Canadiennes en 2018. Tiré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/75-006-x/2021001/article/00002-fra.htm>.

Par exemple, cela peut aller des soins de santé, de l'éducation, des services d'incendie et de secours aux arts, en passant par les sports. Le bénévolat peut être médiatisé par des organismes (bénévolat encadré) ou s'avérer une aide directe sans l'implication d'un organisme ou d'un groupe (bénévolat non encadré). Au Canada, le taux de bénévolat encadré est de 46 % chez les jeunes de 15 à 30 ans, contre 44 % chez les 31 à 46 ans et 38 % chez les 47 ans et plus<sup>24</sup>. Le taux plus élevé de bénévolat encadré chez les jeunes peut être en partie influencé par le bénévolat « obligatoire » exigé par les écoles ou d'une autre manière.

Au Canada, les écoles jouent un rôle important dans la promotion de la participation civique des jeunes au moyen de programmes d'études et d'autres programmes qu'elles proposent, tels que les programmes de bénévolat obligatoire. Certaines provinces et certains territoires exigent des élèves du secondaire qu'ils effectuent un nombre minimum d'heures de bénévolat avant d'obtenir leur diplôme. Par exemple, les élèves du secondaire en Ontario doivent effectuer au moins 40 heures de bénévolat pour obtenir leur diplôme<sup>25</sup>. Cependant, cela ne signifie pas que l'école offre directement ces occasions; les élèves doivent toujours consulter les réseaux disponibles pour satisfaire à cette exigence.

L'accès aux occasions d'engagement civique et la manière dont les jeunes participent à la vie civique sont influencés par des facteurs socioéconomiques<sup>26</sup>. Par conséquent, les programmes communautaires, que le programme soutient, peuvent jouer un rôle dans la promotion de l'engagement civique chez les jeunes et compléter les activités dirigées par l'école. En fait, le programme a été conçu pour favoriser la sensibilisation des groupes de jeunes ayant un accès limité aux services qui n'ont peut-être pas eu l'occasion de faire du bénévolat dans leur communauté. Les jeunes issus de groupes autochtones et ayant un accès limité aux services sont également moins susceptibles de terminer leurs études secondaires et postsecondaires<sup>27</sup>, ce qui a une incidence sur leur capacité à accéder à des occasions de

<sup>24</sup> Statistique Canada (2022). Portrait des jeunes au Canada : participation à la vie politique et engagement communautaire. Tiré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/11-627-m/11-627-m2022036-fra.htm>.

<sup>25</sup> Gouvernement de l'Ontario (2023). Faire du bénévolat en Ontario. Tiré de <https://www.ontario.ca/fr/page/faire-du-benevolat-en-ontario>.

<sup>26</sup> Abdelaal, N., C. Kemeni et K. Bardeesy (2022). Knocking on the Door: Youth Civic Engagement and its Impact on Social Connectedness and Wellness. Tiré de [https://static1.squarespace.com/static/5fec97c81c227637fcd788af/t/636c9ec36328e25b234bd5fc/1668062919450/CivicEngagementReport\\_V8.pdf](https://static1.squarespace.com/static/5fec97c81c227637fcd788af/t/636c9ec36328e25b234bd5fc/1668062919450/CivicEngagementReport_V8.pdf).

<sup>27</sup> Emploi et Développement social Canada (EDSC) (2021). Recherche en bref - Expériences en matière d'éducation et de formation des Autochtones. Tiré de <https://www.canada.ca/fr/emploi-developpement-social/ministere/rapports/recherche/education-formation-autochtones.html>.

Statistique Canada (2021). « Chapitre 3 : Les jeunes et l'éducation au Canada » de Portrait des jeunes au Canada : Rapport statistique. Tiré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/42-28-0001/2021001/article/00003-fra.htm>.

Statistique Canada (2022). Participation aux études et niveau de scolarité des personnes lesbiennes, gaies et bisexuelles au Canada. Tiré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89-28-0001/2022001/article/00001-fra.htm>.

Enns, S.A. (2018). The impact of poverty on children's educational potential. Tiré de <https://open.library.ubc.ca/soa/cIRcle/collections/graduateresearch/42591/items/1.0437723>.

bénévolat dans un cadre scolaire. La revue de la littérature a montré que le bénévolat peut être un moyen de réduire les inégalités, en particulier dans les communautés vulnérables<sup>28</sup>. La participation communautaire et le bénévolat sont des moyens reconnus pour les jeunes, notamment les jeunes marginalisés, d'acquérir des compétences utiles sur le marché du travail et de promouvoir un plus grand engagement civique et l'inclusion. Le bénévolat est une méthode particulièrement importante d'accélération de l'intégration sociale des groupes de jeunes ayant un accès limité aux services en contribuant à réduire la stigmatisation, la discrimination et l'isolement social. Cependant, des obstacles au bénévolat continuent d'exister pour les Autochtones et les groupes ayant un accès limité aux services<sup>29</sup>, ce qui est abordé plus en détail dans la section 5.

#### 4.2 La plupart des bénéficiaires ont qualifié le programme d'unique et d'utile

La plupart des représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue ont déclaré que leurs programmes n'existeraient pas sans le financement du programme. Les autres représentants d'organismes financés étaient d'avis que leurs programmes existeraient, mais dans une bien moindre mesure. De plus, les représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue et les participants aux groupes de discussion composés de jeunes étaient tous d'avis qu'aucun autre programme n'offrirait ce type de possibilité de financement si le programme n'existait pas. En effet, la plupart d'entre eux ont estimé que le programme était unique en ce sens qu'il ne faisait pas double emploi ou ne chevauchait pas d'autres programmes. Seuls quelques-uns ont estimé qu'il était complémentaire à d'autres programmes (tels que les programmes provinciaux ou offerts en milieu scolaire - voir l'encadré ci-dessus).

Il convient de noter que presque tous les représentants d'organismes ayant participé à une entrevue ont également reçu des fonds d'autres initiatives du gouvernement du Canada au cours des cinq dernières années. La majorité d'entre eux ont reçu des fonds d'autres programmes d'EDSC (comme Emplois d'été Canada).

Presque tous les jeunes participants aux groupes de discussion ont estimé que les occasions de bénévolat offertes par le programme répondaient à certains besoins et comblaient certaines lacunes en matière de participation civique des jeunes et dans leur communauté. La plupart des jeunes participants

---

<sup>28</sup> Cruz, S., M. R. Ferreira, A. Borges et B. Casais (2022). Barriers to volunteering in the field of intellectual disability: a cluster analysis. Tiré de <https://link.springer.com/article/10.1007/s12208-022-00343-5>.

<sup>29</sup> Lindsay, S. (2016). « A scoping review of the experiences, benefits and challenges involved in volunteer work among youth and young adults with a disability ». *Disability and Rehabilitation* 38 (16). p. 1533 à 1546. Tiré de <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26678410/>.

Hylton, K., R. N. Lawton et W. Watt (2019). Review of Literature, in the ABC of BAME new, mixed method research into black, Asian and minority ethnic groups and their motivations and barriers to volunteering. Tiré de [https://www.academia.edu/38498689/The\\_ABC\\_of\\_BAME\\_New\\_mixed\\_method\\_research\\_into\\_black\\_Asian\\_and\\_minority\\_ethnic\\_groups\\_and\\_their\\_motivations\\_and\\_barriers\\_to\\_volunteering](https://www.academia.edu/38498689/The_ABC_of_BAME_New_mixed_method_research_into_black_Asian_and_minority_ethnic_groups_and_their_motivations_and_barriers_to_volunteering).

Southby, K. et J. South (2016). Volunteering, inequalities and barriers to volunteering: a rapid evidence review. Rapport de projet. *Volunteering Matters*. Tiré de <https://eprints.leedsbeckett.ac.uk/id/eprint/3434/>.

aux groupes de discussion ne pouvaient pas penser à d'autres programmes de bénévolat semblables à Service jeunesse Canada. Cela correspond à la déclaration de représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue, qui ont indiqué qu'ils ne pouvaient pas non plus songer à d'autres programmes semblables.

Parmi les organismes financés qui ont répondu à l'enquête auprès des organismes demandeurs, environ la moitié (48 %) ont déclaré que leurs projets n'auraient « pas du tout » atteint les mêmes résultats sans le financement du programme. De plus, 22 % ont déclaré qu'ils n'auraient atteint les mêmes résultats que « dans une faible mesure ».

## 5. Résultat immédiat du programme

Le résultat immédiat escompté du programme était que des jeunes issus de la diversité puissent participer à des stages de bénévolat accessibles et inclusifs et à des projets dirigés par des jeunes (micro-subventions). Les indicateurs utilisés pour mesurer ce résultat sont les suivants :

- pourcentage de jeunes issus de la diversité dans le programme
- diversité des participants sur le plan démographique, proportionnellement à la diversité des jeunes au Canada

Les résultats sont présentés ci-dessous.

### 5.1 Le programme soutient les populations autochtones et de nombreux jeunes ayant un accès limité aux services

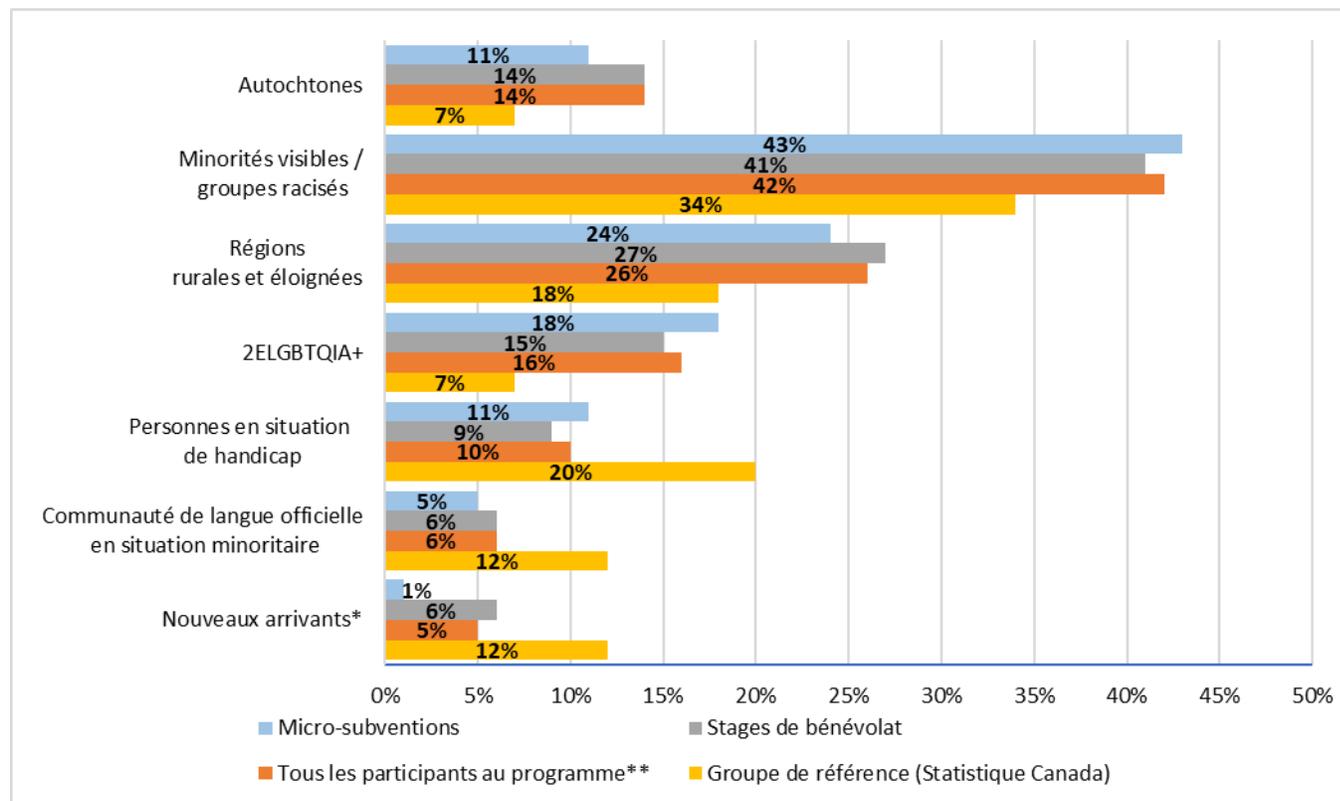
Selon les données d'analyse des politiques, de recherche et d'évaluation du programme, 79 % (n = 12 953) des jeunes participants (n = 16 431) au cours des exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 ont déclaré faire partie d'au moins un des groupes ayant un accès limité aux services ciblés par le programme<sup>30</sup>. Plus précisément :

- 14 % se déclarent Autochtones;
- 42 % déclarent appartenir à une minorité visible ou à un groupe racisé;
- 26 % vivent dans une région rurale ou éloignée;
- 16 % sont membres de la communauté 2ELGBTQIA+;
- 10 % déclarent être des personnes vivant avec un handicap;
- 6 % déclarent vivre dans une communauté de langue officielle en situation minoritaire;
- 5 % déclarent être de nouveaux arrivants (voir la figure 1).

---

<sup>30</sup> Ces données ne comprennent que ce qui est déjà recueilli par les organismes. Certains organismes peuvent ne pas recueillir certains points de données, et certains jeunes peuvent choisir de ne pas communiquer certains points de données.

Figure 1 : Part des jeunes participants désignés comme des groupes de jeunes ayant un accès limité aux services, aux exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023\*\*



Source : Données « Analyse des politiques, recherche et évaluation » du programme (16 février 2024)

\* Aucune information n'a été saisie dans le portail de données sur l'analyse des politiques, la recherche et l'évaluation du programme concernant le nombre de jeunes issus de ménages à faible revenu. Il s'agit de l'une des populations cibles du programme ayant un accès limité aux services. Les renseignements sur les jeunes nouveaux arrivants ont été recueillis à partir de juin 2022 et n'étaient pas disponibles pour l'exercice financier 2021 à 2022. De plus, le groupe de référence pour les jeunes nouveaux arrivants peut ne pas être tout à fait exact à des fins de comparaison. Seules les personnes ayant le statut de citoyen, de résident permanent ou de réfugié peuvent participer au programme.

\*\* Tous les participants au programme comprennent ceux du volet accélérateur de micro-subventions et du volet des micro-subventions liées à la diversité.

À des fins de comparaison, la part des participants est présentée avec le profil de l'ensemble de la population des jeunes Canadiens<sup>31</sup>. Comme on le voit, des efforts supplémentaires pourraient être déployés pour comprendre et surmonter les obstacles auxquels se heurtent les jeunes en situation de handicap, les jeunes de communautés de langue officielle en situation minoritaire et les jeunes nouveaux arrivants :

<sup>31</sup> Le groupe de référence peut ne pas inclure la totalité de la tranche d'âge (de 15 à 30 ans) des participants au programme. Plus de précisions dans le texte.

- en 2022, 20 % des jeunes Canadiens âgés de 15 à 24 ans étaient en situation de handicap<sup>32</sup>; toutefois, environ 10 % des participants au programme ont déclaré appartenir à ce groupe
- cette différence doit être interprétée avec prudence, car certains jeunes peuvent ne pas se déclarer en situation de handicap. Cependant, d'après les questions de sélection de l'Enquête canadienne sur l'incapacité, ils seraient considérés en situation de handicap
- selon le recensement de 2021, 12 % des jeunes Canadiens âgés de 15 à 18 ans étaient admissibles à l'éducation dans la langue officielle de la minorité<sup>33</sup>, alors que 6 % des jeunes participants ont déclaré appartenir à ce groupe
- en outre, 12 % des jeunes Canadiens âgés de 15 à 24 ans étaient des immigrants récents (nouveaux arrivants) au Canada<sup>34</sup>, alors que 6 % des jeunes participants ont déclaré appartenir à ce groupe

Toutefois, le programme semble intéresser de nombreux autres groupes :

- alors que les jeunes autochtones (âgés de 15 à 24 ans) au Canada représentent environ 7 % des jeunes Canadiens selon le recensement de 2021, environ 14 % des participants au programme se sont déclarés Autochtones<sup>35</sup>
- environ un tiers (34 %) des jeunes Canadiens âgés de 15 à 24 ans se déclarent membres d'une minorité visible<sup>36</sup>, tandis que 42 % des participants au programme ont signalé faire partie de ce groupe
- la population rurale totale (comprenant tous les groupes d'âge) au Canada est d'environ 18 %, tandis que 26 % des participants au programme ont déclaré appartenir à ce groupe<sup>37</sup>

<sup>32</sup> Statistique Canada (2023). Enquête canadienne sur l'incapacité, 2017 à 2022. Tiré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/daily-quotidien/231201/dq231201b-fra.htm>.

<sup>33</sup> Statistique Canada (2022). Admissibilité à l'instruction dans la langue officielle minoritaire selon l'âge et le genre : Canada, provinces et territoires, divisions de recensement et subdivisions de recensement. Tiré de [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810053401&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810053401&request_locale=fr).

<sup>34</sup> Statistique Canada (2022). Série « Perspective géographique », Recensement de la population de 2021. Tiré de <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2021/as-sa/fogs-spg/page.cfm?Lang=F&topic=9&dguid=2021A000011124>.

<sup>35</sup> Statistique Canada (2022). Identité autochtone par statut d'Indien inscrit ou des traités et résidence selon la géographie autochtone : Canada, provinces et territoires. Tiré de [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810026401&pickMembers%5B0%5D=1.1&pickMembers%5B1%5D=2.1&pickMembers%5B2%5D=3.1&pickMembers%5B3%5D=4.1&pickMembers%5B4%5D=5.1&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810026401&pickMembers%5B0%5D=1.1&pickMembers%5B1%5D=2.1&pickMembers%5B2%5D=3.1&pickMembers%5B3%5D=4.1&pickMembers%5B4%5D=5.1&request_locale=fr).

<sup>36</sup> Statistique Canada (2023). Minorité visible selon le genre et l'âge : Divisions de recensement. Tiré de [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810035201&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810035201&request_locale=fr).

<sup>37</sup> Statistique Canada (2022). Chiffres de population, groupes de taille des centres de population et régions rurales. Tiré de [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810000801&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=9810000801&request_locale=fr).

- environ 7 % des jeunes âgés de 15 à 34 ans déclarent appartenir à la communauté 2ELGBTQIA+<sup>38</sup>, tandis que 16 % des participants au programme ont indiqué faire partie de ce groupe
- plus de la moitié des jeunes participants étaient âgés de 15 à 19 ans (environ 56 %) et déclaraient être des femmes (environ 57 %) au cours des deux exercices financiers et pour les deux types d'occasions de bénévolat (non indiqué à la figure 1).

Les données relatives à l'analyse des politiques, la recherche et l'évaluation du programme n'ont pas permis de saisir l'information sur la situation de faible revenu pour les exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023. Toutefois, d'après les enquêtes menées auprès des participants à Service jeunesse Canada pour les exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023, 37 % d'entre eux ont indiqué qu'ils étaient en situation de faible revenu.

De plus, 72 % des organismes financés dans le cadre de l'appel de propositions de 2022 ont confirmé qu'au moins 50 % des dirigeants de leur organisme<sup>39</sup> étaient issus de populations autochtones ou ayant un accès limité aux services. Plus d'un quart des organismes financés (29 %) ont confirmé qu'au moins 50 % des dirigeants de leur organisme étaient des jeunes âgés de 15 à 30 ans<sup>40</sup>.

Plus de la moitié des représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue ont déclaré qu'ils n'avaient pas de difficultés à joindre leurs populations cibles, ce qui s'explique principalement par les liens étroits qu'elles entretiennent avec les communautés locales. Lorsque les représentants d'organismes ont fait état de difficultés de recrutement, celles-ci étaient le plus souvent liées à la pandémie de COVID 19. D'autres difficultés concernaient le consentement des parents, l'intérêt ou la participation des jeunes et les relations avec les communautés. Les répondants ont fait observer que les jeunes ont de nombreuses priorités concurrentes qui peuvent affecter le consentement des parents ou l'intérêt et la participation des jeunes (p. ex. les études et le travail). De plus, les représentants d'organismes ont signalé davantage de difficultés s'ils n'étaient pas bien établis au sein de leur communauté (p. ex. les organismes plus récents).

### 5.1.2 Service jeunesse Canada - Portée du programme par province et territoire

Le tableau 4 examine la répartition des participants au programme par province et territoire par rapport à la répartition de l'ensemble des jeunes Canadiens par volet. Ces renseignements se fondent sur les données tirées de l'analyse des politiques, de la recherche et de l'évaluation du programme pour les exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023. Cependant, il est important d'observer que le

<sup>38</sup> Les calculs d'EDSC se fondent sur Statistique Canada (2022). Coup d'œil sur le Canada, 2022 : Personnes LGBTQ2+. Tiré de <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/12-581-x/2022001/sec6-fra.htm>.

<sup>39</sup> Directeur ou niveau supérieur et, le cas échéant, l'organe de gouvernance de leur organisme, tel que le conseil d'administration.

<sup>40</sup> Les accords pour le volet accélérateur de micro-subventions n'ont pas été inclus dans ces calculs, car les organismes n'ont pas été invités à répondre aux questions applicables lors de leur demande.



programme n'a pas actuellement de cibles établies pour les participants par province ou territoire. L'analyse ci-dessous n'est présentée qu'à des fins de comparaison.

- Stages de bénévolat (à l'échelle régionale et nationale) : Par rapport au profil des jeunes Canadiens, la proportion de participants au programme était plus élevée en Colombie-Britannique, dans les Territoires du Nord-Ouest et au Nunavut, et plus faible en Ontario et au Québec.
- Micro-subventions : Par rapport au profil des jeunes Canadiens, la proportion de participants au programme était plus élevée dans les provinces de l'Atlantique et les territoires, et relativement plus faible au Québec.

Il est nécessaire d'examiner plus en détail la façon dont le paysage opérationnel et de financement des provinces et des territoires peut influencer sur la répartition des participants au programme dans les stages de bénévolat et les micro-subventions. Par exemple, la Loi M-30<sup>41</sup> au Québec peut être un facteur qui a une incidence sur la décision d'un organisme de présenter une demande ou sur sa capacité à recevoir un financement.

---

<sup>41</sup> Les organismes situés au Québec qui reçoivent plus de 50 % de leur financement du gouvernement du Québec ne peuvent conclure d'accord avec un autre gouvernement du Canada ou l'un de ses ministères ou organismes gouvernementaux, ou avec un organisme public fédéral, sans l'autorisation du gouvernement du Québec. Pour plus de renseignements sur la Loi M-30, consulter le site du Secrétariat du Québec aux relations canadiennes (2021). Processus d'approbation et d'autorisation :

Qu'est-ce qu'une entente intergouvernementale canadienne au sens de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (LMCE)? Tiré de <https://www.sqrc.gouv.qc.ca/relations-canadiennes/ententes-intergouvernementales/processus-approbation-autorisation.asp>.

Tableau 4 : Répartition des jeunes participants aux stages de bénévolat et aux micro-subventions par rapport à la proportion de jeunes par province et territoire (agrégé pour les exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023)\*

Province ou territoire	Stages de bénévolat (n = 13 739)	Micro- subventions (n = 2 463)	Proportion de jeunes de 15 à 30 ans, recensement de 2021
Ontario	30%	36%	40%
Colombie-Britannique	21%	12%	13%
Québec	13%	10%	21%
Alberta	11%	10%	12%
Manitoba	6%	4%	4%
Nouveau-Brunswick	3%	7%	2%
Nouvelle-Écosse	2%	7%	3%
Saskatchewan	2%	4%	3%
Terre-Neuve-et-Labrador	2%	3%	1%
Territoires du Nord-Ouest	3%	2%	0,1%
Île-du-Prince-Édouard	1%	3%	0,4%
Nunavut	3%	2%	0,1%
Yukon	0	1%	0,1%

\* Données extraites des données sur l' « analyse politique, la recherche et l'évaluation » du programme le 16 février 2023. Les nombres sont arrondis au pourcentage le plus proche.

Afin de promouvoir une distribution équitable du financement des contributions dans l'ensemble du pays au titre du volet régional des stages de bénévolat, le programme a élaboré un nouveau modèle d'affectation de fonds pour les organismes régionaux. Ce modèle se fonde sur la proportion de jeunes de 15 à 30 ans par province et par territoire selon le recensement de la population. Ce modèle a été utilisé pour l'appel de propositions de 2022 et le sera à nouveau pour l'appel de propositions de 2023. Les responsables du programme ont indiqué qu'ils réévalueraient le modèle d'affectation des fonds régionaux dans les années à venir afin de cibler les jeunes autochtones et les jeunes ayant un accès limité aux services.

## 5.2 Bien que la majorité des participants aux groupes de discussion et aux enquêtes auprès des jeunes aient indiqué qu'ils avaient mené à bien leurs activités de bénévolat, les premiers résultats ont révélé des taux d'achèvement relativement plus faibles au sein de certains groupes

Les jeunes participants aux groupes de discussion ont généralement décrit l'environnement dans lequel ils ont travaillé comme approprié, dans le sens où ils ont pu participer pleinement à leur stage de bénévolat et mener à bien leur projet de micro-subvention tel qu'il avait été conçu. De plus, les participants ont indiqué qu'ils avaient généralement reçu le niveau de soutien nécessaire pour réussir leur stage ou leur projet.

- Une partialité potentielle devrait être prise en compte chez les jeunes participants. En effet, ceux qui ont pris part aux groupes de discussion et répondu à l'enquête pourraient avoir eu une expérience plus positive à l'égard de leur occasion de bénévolat.

Tous les jeunes bénéficiaires de micro-subventions qui ont participé au groupe de discussion ont décrit les attentes et les résultats associés au projet financé comme étant raisonnables. Mis à part l'effet de la pandémie, les commentaires sur l'environnement du projet et son incidence sur la capacité à le mener à bien ou à participer pleinement au stage ont été positifs. La majorité des participants aux groupes de discussion qui ont pris part à un stage de bénévolat l'ont fait dans le cadre du volet flexible. Tous les participants, sauf un, ont déclaré avoir terminé leur stage, et tous s'accordent à dire que les stages étaient d'une durée appropriée. Les principales raisons pour lesquelles les participants ont décrit leur stage comme étant d'une durée appropriée étaient l'adéquation du stage avec leur emploi du temps lié aux études, les vacances d'été ou les congés d'études.

De même, la quasi-totalité (91 %) des répondants à l'enquête auprès des participants à SJC aux exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 (n = 691) ont mené à bien leurs projets de micro-subvention. Environ la moitié des répondants, tous exercices financiers confondus, ont investi dans leur projet de micro-subvention le même nombre d'heures que celui qu'ils avaient prévu au départ. Près de la moitié ont investi plus de temps qu'ils ne l'avaient prévu. En ce qui concerne les stages de bénévolat, 69 % des



répondants à l'enquête auprès des participants à SJC ont terminé leur stage flexible dans les délais impartis. La plupart (81 %) des jeunes qui ont participé à un stage à temps plein ont été en mesure d'effectuer le nombre d'heures exigé.

Plus de la moitié des représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue ont également fait état de taux de réussite élevés. Les autres représentants d'organismes financés ont signalé des difficultés liées à la réussite du stage, principalement en raison de la pandémie de COVID 19.

Les difficultés les plus courantes signalées par les jeunes qui ont participé à ces occasions de bénévolat étaient relatives au travail avec l'organisme et aux problèmes administratifs, et il s'agissait de contraintes de financement pour ceux ayant participé aux projets de micro-subvention. D'après les résultats de l'enquête auprès des participants à SJC à l'exercice financier 2021 à 2022, il y avait des différences importantes dans les données sociodémographiques de ceux qui n'avaient pas terminé leur stage de bénévolat flexible, ce qui peut suggérer l'existence d'obstacles supplémentaires pour ces groupes. Plus précisément, les jeunes autochtones, les jeunes non binaires, les jeunes en situation de handicap, les jeunes issus de communautés de langue officielle en situation minoritaire et les jeunes de la communauté 2ELGBTQIA+ étaient moins susceptibles de terminer leur stage flexible que leurs homologues<sup>42</sup>.

**5.3 Les obstacles courants à la participation sont les contraintes de temps en raison de priorités concurrentes telles que l'école et le travail, ainsi que les facteurs financiers. Cependant, il existe des obstacles précis au bénévolat chez les jeunes autochtones et les jeunes ayant un accès limité aux services**

Le programme considère que les stages de bénévolat et les projets dirigés par des jeunes sont « accessibles et inclusifs » lorsqu'au moins un obstacle à la participation aux services a été levé. Même si le programme a été en mesure de joindre les populations autochtones et la plupart des jeunes ayant un accès limité aux services (voir la section 5.1), les renseignements recueillis auprès des participants sondés et ayant répondu à une entrevue indiquent que certains groupes ayant un accès limité aux services sont aux prises avec plus d'obstacles que d'autres. Il est important d'observer qu'il existe une différence entre les facteurs ayant une incidence sur la capacité des jeunes à participer au programme en premier lieu et la capacité des jeunes à terminer leurs projets ou stages.

Les résultats de l'enquête auprès des organismes demandeurs et des enquêtes auprès des participants à Service jeunesse Canada des exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 ont révélé que les

---

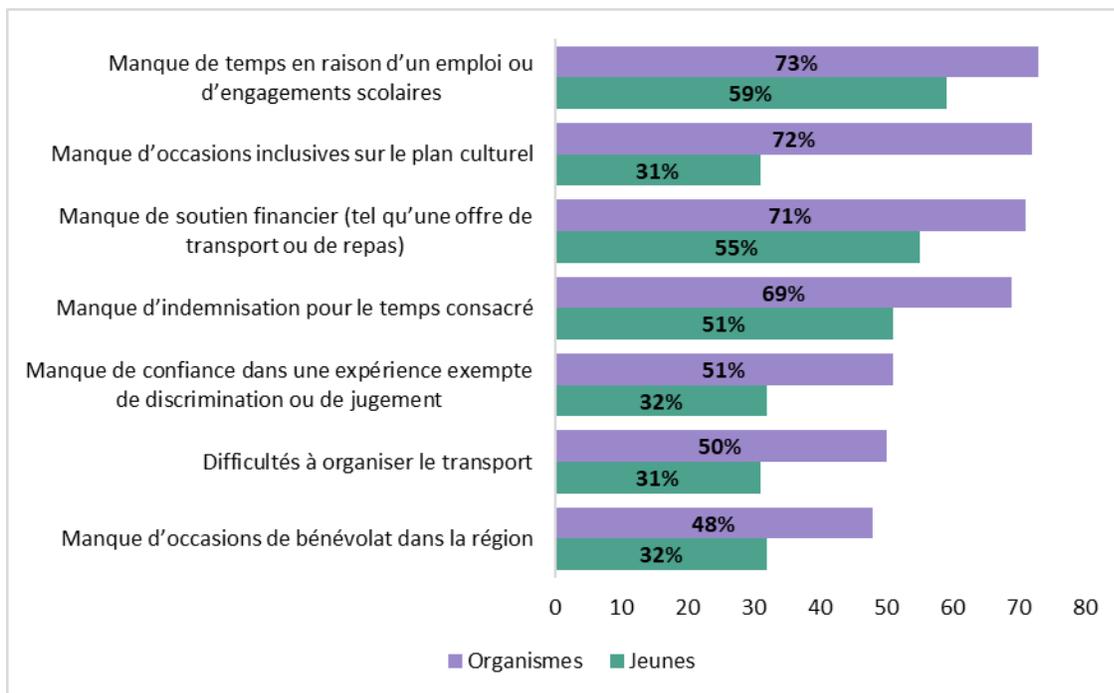
<sup>42</sup> Les « homologues » désignent les personnes qui ne font pas partie de la catégorie indiquée. Dans le cas présent, il s'agit respectivement des personnes non autochtones, cisgenres, pas en situation de handicap, non issus de communautés de langue officielle en situation minoritaire et n'appartenant pas à la communauté 2ELGBTQIA+.

principaux obstacles à la participation des jeunes à des activités de bénévolat étaient les suivants (voir la figure 2)<sup>43</sup> :

- le manque de temps en raison d'un emploi ou d'engagements scolaires;
- le manque d'occasions inclusives sur le plan culturel;
- le manque de soutien financier (tel qu'une offre de transport ou de repas);
- le manque d'indemnisation pour le temps consacré<sup>44</sup>.

Alors que 72 % des répondants à l'enquête auprès des organismes demandeurs ont indiqué que le manque d'occasions inclusives sur le plan culturel constituait un obstacle, 31 % des répondants à l'enquête auprès des participants à SJC ont indiqué qu'il s'agissait d'un obstacle.

Figure 2 : Obstacles déterminés par les jeunes et les organismes demandeurs



Source : Enquête auprès des participants à SJC aux exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 (n = 691); enquête auprès des organismes demandeurs (n = 158).

En outre, les représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue ont indiqué que la raison la plus fréquente pour laquelle les jeunes ne terminaient pas leur stage de bénévolat était le trop grand

<sup>43</sup> Dans le présent document, l'absence de soutien financier comprend les mesures incitatives non financières, telles que l'offre de transport ou de repas; l'absence d'indemnisation pour le temps consacré comprend les mesures incitatives financières, telles que les allocations ou les honoraires.

<sup>44</sup> Bien que le manque d'indemnisation en temps ait été déterminé comme étant l'un des principaux obstacles, l'indemnisation financière n'est pas visée par Service jeunesse Canada, car elle ne correspond pas aux objectifs du programme.

nombre d'heures exigé ou le manque de temps pour mener à bien leur projet en raison d'autres engagements.

Les jeunes participants aux groupes de discussion ont également indiqué le plus souvent les facteurs financiers et le manque de temps comme étant les principaux obstacles. Ils ont fait observer que la nécessité de travailler en raison de l'instabilité ou de l'insécurité financière peut avoir une incidence sur le temps qu'ils sont en mesure de consacrer aux occasions de bénévolat. Cette contrainte peut rendre irréaliste la participation à une activité non rémunérée. De plus, le manque de temps est souvent lié aux contraintes financières. Les participants ont indiqué qu'ils devaient travailler pendant les mois d'été pour aider à financer leurs études, et les mois d'été sont une période pendant laquelle de nombreuses occasions de bénévolat sont offertes. Le manque de temps est également associé à d'autres priorités, telles que les responsabilités familiales ou scolaires.

Selon la littérature, définir la jeunesse en fonction de la cohorte de personnes âgées de 15 à 30 ans permet de couvrir un large éventail d'expériences, notamment en matière d'obligations scolaires et financières. Par exemple, en 2022, 83 % des jeunes âgés de 15 à 19 ans poursuivaient des études, alors que cette proportion n'était que de 13 % chez les jeunes âgés de 25 à 29 ans<sup>45</sup>. Les jeunes plus âgés sont peut-être plus susceptibles d'occuper un emploi à temps plein, ce qui les empêche de participer à un stage de bénévolat à temps plein.

Les répondants à l'enquête auprès des organismes demandeurs, les représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue et les ouvrages consultés ont également fait état d'un manque de programmes adaptés à la culture des jeunes, en particulier des jeunes autochtones. De plus, les représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue et les ouvrages consultés<sup>46,47</sup> ont indiqué que le concept occidental du bénévolat peut ne pas être l'expression exacte de l'idée de donner en retour dans un contexte autochtone. Il a été constaté que le bénévolat peut souvent prendre une orientation ethnocentrique, ce qui peut conduire à ce que leur participation ne soit pas suffisamment reconnue, soutenue ou valorisée par la société. Selon la littérature, les Autochtones sont moins susceptibles de passer par les modes de bénévolat encadré, car ils ne définissent pas souvent leurs activités bénévoles comme telles<sup>48</sup>. De plus, le terme « bénévolat » n'a pas ou peu de signification, bien

---

<sup>45</sup> Statistique Canada (2023). Pourcentage de la population âgée de 15 à 29 ans aux études et pas aux études selon la situation dans la population active, le niveau de formation le plus élevé atteint, le groupe d'âge et le sexe. Tiré de [https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710019601&request\\_locale=fr](https://www150.statcan.gc.ca/t1/tbl1/fr/tv.action?pid=3710019601&request_locale=fr)

<sup>46</sup> Estes, M.L., K.J. Sittner, K.X. Hill, M.B. Gonzalez et T. Handeland (2023). « Community engagement and giving back among North American Indigenous youth ». *Journal of Community Engagement and Scholarship* 15 (2). Tiré de <https://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC10101223/#>.

<sup>47</sup> Kerr L, Savelsberg H, Sparrow S et D. Tedmanson (2001). Experiences and perceptions of volunteering in Indigenous and non-English speaking background communities. Tiré de <https://unisa.edu.au/SysSiteAssets/episerver-6-files/documents/eass/hri/sprg/volunteering-report.pdf>.

<sup>48</sup> Association des femmes autochtones du Canada (n.d.). Fact Sheet #1 - Findings: Volunteering Among Aboriginal Peoples - Ways of Encouraging Volunteerism. Tiré de <https://www.nwac.ca/assets-knowledge-centre/2012-NWAC-Volunteering-Among-Aboriginal-Peoples-and-Encouraging-Volunteerism-Fact-Sheet.pdf>.

qu'il fasse partie intégrante de la culture autochtone<sup>49</sup>. Le terme « bénévolat » a une connotation d'encadrement formel et est le plus souvent considéré comme une activité structurée menée au sein d'organismes<sup>51</sup>. Étant donné que le programme utilise le terme « service » dont la portée dépasse le simple « bénévolat », les définitions d'activités bénévoles devraient être précisées auprès des participants afin d'assurer une compréhension commune de ce en quoi consiste le travail bénévole<sup>52</sup>.

Les ouvrages consultés affirment qu'un manque de programmes adaptés sur le plan culturel peut également être lié à des problèmes de discrimination et de racisme chez les jeunes autochtones et les jeunes appartenant à une minorité visible<sup>53</sup>. Les facteurs institutionnels, tels qu'un « contexte de stigmatisation ou d'exclusion », ont également été mentionnés dans la littérature<sup>54</sup>. De même, les représentants d'organismes financés et les fonctionnaires ayant participé à une entrevue ont fait état d'un manque de confiance des jeunes autochtones à l'égard du gouvernement et des institutions officielles.

Les participants aux groupes de discussion des jeunes autochtones<sup>55</sup> (n = 3) ont indiqué que le manque de communication et de sensibilisation était l'un des principaux obstacles à leur participation. Ils ont estimé que des occasions de mentorat et des liens avec des organismes ou réseaux communautaires parmi les jeunes autochtones de leur communauté pourraient améliorer le programme.

De plus, le manque d'occasions de bénévolat accessibles, notamment en ce qui concerne les problèmes de transport, a été mentionné pour les jeunes en situation de handicap et les jeunes vivant dans des collectivités rurales ou éloignées. Les entrevues auprès des représentants d'organismes financés ont mis en évidence les problèmes de transport pour ceux qui vivent à l'extérieur des centres-villes, car c'est là qu'on peut trouver de nombreuses occasions de bénévolat. Par ailleurs, les jeunes participants aux groupes de discussion ont fait état d'un manque d'accès au transport en commun. Des entrevues auprès de fonctionnaires ont également mis en évidence les problèmes d'accessibilité physique des bâtiments et des événements. En outre, l'accessibilité aux documents a été soulevée en tant que préoccupation (par exemple la capacité de lecture des documents ou le soutien aux personnes ayant des troubles d'apprentissage pendant l'occasion de bénévolat). De plus, les représentants d'organismes financés ont indiqué qu'il n'est pas habituel pour les organismes d'être équipés pour fournir des services aux jeunes en situation de handicap. Les ouvrages consultés révèlent que le coût et la disponibilité des moyens de transport dans les régions rurales et éloignées constituent un obstacle majeur au recrutement et au

---

<sup>49</sup> Ibid. dans Kerr L, Savelsberg H, Sparrow S et D. Tedmanson (2001).

<sup>50</sup> Ibid. dans Association des femmes autochtones du Canada (n.d.).

<sup>51</sup> Ibid. dans Kerr L, Savelsberg H, Sparrow S et D. Tedmanson (2001).

<sup>52</sup> Ibid. dans Association des femmes autochtones du Canada (n.d.).

<sup>53</sup> Mutamba, M. (2022). An Anti-Racist Approach to Volunteering. Tiré de [https://volunteeralberta.ab.ca/app/uploads/an-anti-racist-approach-to-volunteering\\_zpG1k3c.pdf](https://volunteeralberta.ab.ca/app/uploads/an-anti-racist-approach-to-volunteering_zpG1k3c.pdf).

<sup>54</sup> Southby, K., J. South and A-M Bagnall. (2019). « A Rapid Review of Barriers to Volunteering for Potentially Disadvantaged Groups and Implications for Health Inequalities », p. 907-920 dans VOLUNTAS: International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations, volume 30.

<sup>55</sup> Ces résultats ne peuvent être généralisés en raison de la petite taille de l'échantillon.

maintien en poste des bénévoles<sup>56</sup> et que les difficultés à organiser le transport constituent des obstacles pour les jeunes en situation de handicap<sup>57</sup>. Enfin, des obstacles aux déplacements et au transport ont été soulevés pour les nouveaux arrivants au Canada, en particulier les femmes, qui peuvent manquer de confiance pour se déplacer seules dans les transports publics<sup>58</sup>.

Les participants autochtones aux groupes de discussion ont également donné leur avis sur la façon de convaincre davantage de jeunes autochtones de participer au programme. En effet, ils ont recommandé de mettre l'accent sur les questions environnementales et la protection de la nature, de permettre aux jeunes autochtones de prendre la direction des projets ainsi que de faire connaître les réussites des jeunes autochtones qui ont participé à des projets antérieurs dans le cadre du programme.

Par ailleurs, il existe des différences régionales entre les organismes qui signalent des obstacles à l'augmentation de la participation des jeunes aux occasions de bénévolat. Par exemple :

- les répondants à l'enquête au Québec étaient plus susceptibles de signaler « le manque d'occasions de bénévolat dans la langue officielle de leur choix » et « les barrières linguistiques »;
- les répondants de la Colombie-Britannique étaient plus susceptibles de mentionner le « manque de temps en raison d'un emploi ou d'engagements scolaires »;
- les personnes sondées dans les Prairies étaient plus susceptibles d'indiquer un « manque d'occasions de bénévolat » dans leur région, comparativement à d'autres régions.

---

<sup>56</sup> Rural Ontario Institute (2017). « Rural Volunteerism: How Well is the Heart of Community Doing? » dans Rural Ontario Foresight Papers. Tiré de [https://www.ruralontarioinstitute.ca/uploads/userfiles/files/Rural%20Ontario%20Foresight%20Papers%202017\\_Volunteerism%20and%20Northern%20Perspective.pdf](https://www.ruralontarioinstitute.ca/uploads/userfiles/files/Rural%20Ontario%20Foresight%20Papers%202017_Volunteerism%20and%20Northern%20Perspective.pdf).

<sup>57</sup> Lindsay, S. (2016). « A scoping review of the experiences, benefits and challenges involved in volunteer work among youth and young adults with a disability ». *Disability and Rehabilitation* 38 (16), p. 1533-46. Tiré de <https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/26678410/>.

<sup>58</sup> Hylton, K., R. N. Lawton, and W. Watt. (2019). Review of Literature, in the ABC of BAME new, mixed method research into black, Asian and minority ethnic groups and their motivations and barriers to volunteering. Retrieved from [https://www.academia.edu/38498689/The\\_ABC\\_of\\_BAME\\_New\\_mixed\\_method\\_research\\_into\\_black\\_Asian\\_and\\_minority\\_ethnic\\_groups\\_and\\_their\\_motivations\\_and\\_barriers\\_to\\_volunteering](https://www.academia.edu/38498689/The_ABC_of_BAME_New_mixed_method_research_into_black_Asian_and_minority_ethnic_groups_and_their_motivations_and_barriers_to_volunteering).

5.4 Les organismes utilisent les fonds du programme pour aider les jeunes à surmonter les obstacles à l'engagement civique. Les représentants d'organismes ayant participé à une entrevue et les participants estiment que d'autres formes de soutien pourraient être fournies pour réduire les obstacles à la participation.

Lorsque les organismes demandeurs élaborent leurs propositions de projet, ils peuvent se référer au guide du demandeur pour comprendre la portée d'une possibilité de financement. Il s'agit notamment de comprendre l'admissibilité des demandeurs, les activités et les coûts du projet. Cette information aide les organismes à s'assurer que les propositions qu'ils élaborent respectent la portée tout en ayant la possibilité de proposer des projets qui tiennent compte le plus possible de leurs besoins opérationnels et communautaires. Lorsqu'un projet est approuvé pour recevoir un financement, les organismes ont la possibilité d'ajuster les activités et les coûts admissibles au cours des négociations avec le ministère. De plus, les activités et les coûts admissibles peuvent être ajustés au cours de la durée du financement, si le besoin s'en fait sentir. Le soutien actuellement offert par le programme comprend les coûts pour les participants et les mesures de soutien qui leur sont offertes dans le cadre de tous les volets, tels que :

- les frais de subsistance
- l'équipement ou les services qui permettent d'offrir des occasions de bénévolat virtuel
- le mentorat
- les soins aux personnes à charge
- le transport
- l'hébergement
- les services spécialisés ou l'aiguillage vers les ressources appropriées
- les dispositions ou l'équipement pour les personnes en situation de handicap<sup>59</sup>

Bien que les frais de subsistance constituent un coût admissible dans le cadre du programme, les frais d'hébergement doivent être directement liés à l'activité. Par exemple, il peut s'agir de payer un logement si le stage à temps plein se déroule loin de l'adresse principale du participant. Les frais de subsistance admissibles au titre du programme ne sont pas conçus pour remplacer ou agir comme une aide à l'emploi ou au revenu, ce qui est conforme à la gestion habituelle des subventions et des contributions.

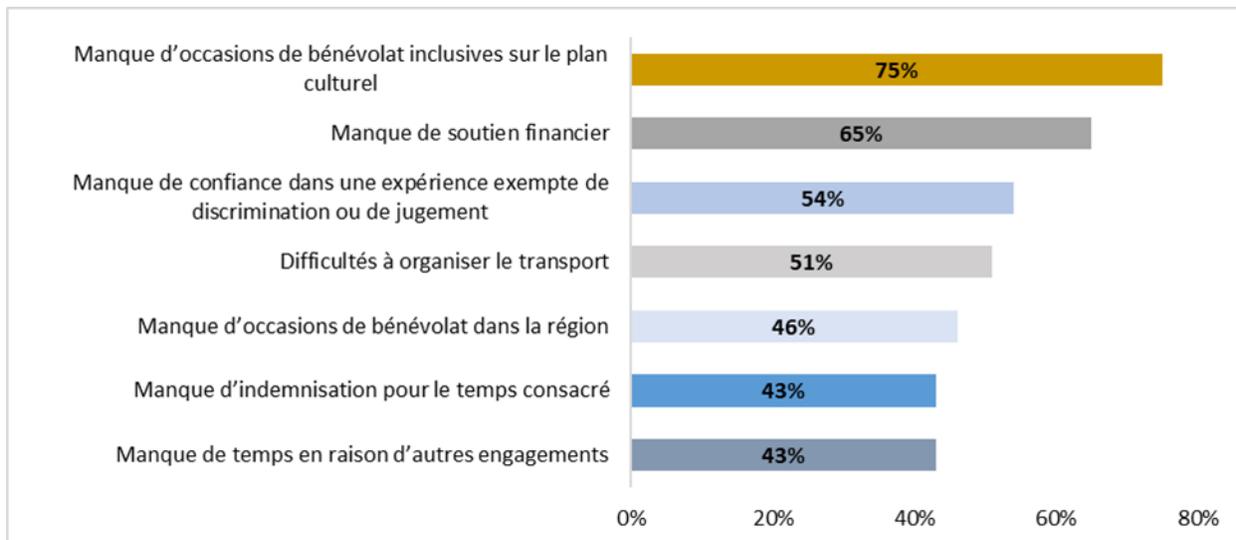
D'après l'enquête menée auprès des organismes demandeurs, la figure 3 ci-dessous montre comment les organismes financés ont cherché à aider les jeunes à surmonter les obstacles à l'engagement civique grâce au financement du programme. Les représentants d'organismes ayant participé à une entrevue étaient les plus susceptibles d'essayer d'utiliser les fonds du programme pour aider les jeunes à surmonter les obstacles indiqués à la figure 2. En effet, 75 % des responsables d'organismes sondés ont

---

<sup>59</sup> Service jeunesse Canada - Projets pour les organismes au service de la jeunesse - Renseignements sur l'admissibilité (Guide du demandeur de 2018); Guide du demandeur : Financement pour le [titre du volet] - Service jeunesse Canada (Guide du demandeur de 2022).

tenté d'aider les jeunes à surmonter le manque d'occasions inclusives sur le plan culturel et 65 %, le manque de soutien financier. Ces résultats sont directement liés aux objectifs du programme.

Figure 1: Obstacles que les organismes financés ont tenté d'aider les jeunes à surmonter grâce au financement du programme\*



\* Seuls les obstacles mentionnés par 40 % ou plus des représentants d'organismes ont été inclus à cette figure. Données tirées de l'enquête auprès des organismes demandeurs (n = 158).

Malgré les mesures de soutien actuellement offertes aux participants et dont les coûts sont admissibles dans le cadre du programme, les responsables d'organismes financés ayant participé à une entrevue, les responsables sondés d'organismes demandeurs et les participants aux groupes de discussion composés de jeunes croient qu'il serait possible d'en offrir davantage. Ils ne connaissaient pas certaines des mesures de soutien actuellement offertes ou ne savaient pas avec exactitude quelles étaient les conditions d'admissibilité à ces mesures. Leurs suggestions de mesures de soutien supplémentaires pour réduire les obstacles correspondent à ce qui est déjà disponible dans le cadre de tous les volets. Comme la figure 2 le montre, 71 % des répondants à l'enquête auprès des organismes et 55 % des répondants à l'enquête auprès des jeunes ont indiqué que le manque de soutien financier, y compris pour couvrir le transport, était l'un des principaux obstacles à la participation à des activités de bénévolat. Pourtant, les frais de transport sont couverts par le programme s'ils sont liés à la proposition de projet et qu'une demande claire est présentée<sup>60</sup>. Comme la figure 3 le montre, 51 % des responsables d'organismes financés sondés ont tenté de surmonter l'obstacle du transport grâce au financement du programme. L'organisation du transport des personnes en situation de handicap pourrait également être prise en charge dans le cadre des coûts du programme.

<sup>60</sup> Selon les modalités actuelles du programme, un organisme financé ne pouvait pas demander et recevoir un soutien financier pour le transport si cela ne faisait pas partie de sa proposition de projet initiale.

En outre, plus d'un tiers des représentants sondés d'organismes demandeurs qui ont fourni une réponse écrite (n = 64) estimaient que le programme n'en faisait pas assez pour vaincre les obstacles auxquels étaient confrontées les populations ayant un accès limité aux services. Ce constat s'applique particulièrement aux jeunes à faible revenu ou aux jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale. Ils ont déclaré que le bénévolat était souvent un luxe que les jeunes à faible revenu ne pouvaient pas se permettre, et que les troubles de santé mentale deviennent un problème de plus en plus important. Ils ont estimé que le programme pourrait être plus souple en matière de financement. Par exemple, ils croient que le programme pourrait mieux s'harmoniser avec les disponibilités des jeunes, par exemple en réduisant le nombre d'heures ou en allongeant le délai de réalisation des heures, afin de mieux s'adapter aux horaires de travail et d'études. Ils estiment également que le programme devrait prévoir davantage de mesures incitatives non financières, et ce, même si 70 % des responsables d'organismes sondés ont déclaré avoir recours à des mesures incitatives non financières, à des mesures de soutien ou à la reconnaissance pour attirer et maintenir les jeunes en poste. Les mesures incitatives non financières pourraient comprendre des attestations de persévérance, des badges numériques et des occasions de réseautage.

Dans le même ordre d'idées, plus de la moitié des représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue ont estimé que l'on pouvait faire davantage pour remédier au manque de temps, et près d'un tiers d'entre eux estimaient que des mesures incitatives financières<sup>61</sup> devraient être proposées. Les résultats de l'enquête auprès des participants à SJC à l'exercice financier 2022 à 2023 en témoignent également, puisqu'ils soulignent que de nombreux jeunes participants ont déclaré que le programme pourrait être amélioré grâce aux mesures suivantes :

- un soutien financier accru (59 %);
- plus de temps alloué pour réaliser des activités de bénévolat (52 %);
- un plus grand nombre de possibilités de formation offertes par les organismes (47 %).

Certains jeunes participants aux groupes de discussion qui ont pris part à des projets de micro-subsventions ont également indiqué que le fait d'offrir des honoraires ou un soutien financier contribuerait à résoudre les difficultés d'accès à des occasions de bénévolat significatives et inclusives. Ils ont également souligné la nécessité d'avoir accès à des projets à plus long terme ou pluriannuels<sup>62</sup>.

---

<sup>61</sup> Bien que les organismes et les jeunes participants en aient fait la remarque, il est important de noter que la compensation financière n'est pas une dépense admissible ni un objectif du programme.

<sup>62</sup> Avant 2023, le programme n'avait pas accès à un financement pluriannuel, ce qui a eu une incidence sur la capacité des organismes bénéficiaires à se développer, car ils ne savaient pas d'une année sur l'autre si ils recevraient un financement. Toutefois, pour l'appel de propositions de 2023, il est désormais possible d'offrir une plus grande stabilité de financement grâce à des accords de financement à long terme.

Comparé à un programme semblable aux États-Unis, Service jeunesse Canada n'offre pas de mesures incitatives financières ou de mesures de soutien semblables. Par exemple, AmeriCorps<sup>63</sup> est le programme fédéral américain de bénévolat et offre de l'argent pour le collège et l'école de métiers, un étalement de prêts et une abstention d'intérêts. AmeriCorps offre un soutien financier sans indemniser financièrement les personnes.

En outre, les participants aux groupes de discussion et les répondants à l'enquête auprès des participants à SJC à l'exercice financier 2022 à 2023 ont estimé que le programme pourrait accroître les efforts pour faire connaître les occasions de bénévolat et en augmenter la sensibilisation. Par exemple, les participants aux groupes de discussion ont déclaré que le programme pourrait :

- s'associer activement avec les jeunes qui participent déjà à des activités semblables et assurer la coordination avec eux;
- travailler avec les réseaux de jeunes actuels et aller dans les collectivités rurales ou éloignées ou leur apporter un soutien;
- sensibiliser davantage les écoles et les organismes travaillant avec les jeunes;
- sensibiliser tout au long de l'année;
- inclure des modes de prestation pour la sensibilisation autres que l'Internet, tels que le format sur support papier.

Les responsables des organismes demandeurs ayant participé à une entrevue estiment que plus de jeunes pourraient être joints si davantage de soutien financier était offert. Toutefois, les entrevues auprès des représentants d'organismes financés ont révélé que de nombreux organismes ne profitaient pas pleinement des mesures de soutien disponibles.

5.5 Les organismes avaient accès à l'information sur les possibilités de financement du programme, mais la facilité d'accès des jeunes à l'information et leur connaissance du programme sont mitigées.

La plupart des responsables sondés d'organismes demandeurs et des représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue ont indiqué qu'ils avaient entendu parler du programme par l'entremise du site Web du programme ou de recherches en ligne, ou par le bouche-à-oreille ou d'autres organismes. Très peu de répondants à l'enquête (3 %) et aucun représentant d'organisme financé ayant participé à une entrevue n'avaient entendu parler du programme par l'intermédiaire de la plateforme de la PNJ. La plateforme de la PNJ a été mise en œuvre au cours de l'exercice financier 2021 à 2022.

Plus de la moitié des représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue ont estimé que l'information était facilement accessible, tandis que les autres n'ont pas répondu à cette question. De

---

<sup>63</sup> AmeriCorps (n.d.). Members and Volunteers: Your Benefits. Tiré de <https://americorps.gov/members-volunteers/your-benefits>.

plus, 63 % des représentants sondés d'organismes demandeurs ont déclaré qu'ils étaient « plutôt ou entièrement satisfaits » de la recherche d'information sur le programme sur le site Web du gouvernement du Canada<sup>64</sup>.

Selon une étude interne, 40 % des jeunes qui ne font pas de bénévolat citent le manque d'information sur la manière de participer au bénévolat comme principale raison de ne pas en faire. Selon les participants aux groupes de discussion, les jeunes étaient les plus susceptibles de déclarer qu'ils avaient entendu parler des occasions offertes par le programme au moyen du bouche-à-oreille, des médias sociaux et des organismes. Certains ont également indiqué qu'ils avaient entendu parler du programme à l'école, lors de recherches en ligne ou dans des bulletins d'information. Les bénéficiaires de micro-subventions ont plus souvent déclaré avoir entendu parler de l'initiative par l'entremise d'un organisme, tandis que les participants à un stage de bénévolat ont plus souvent déclaré avoir pris connaissance de l'occasion par l'intermédiaire des médias sociaux. Les entrevues auprès des représentants d'organismes financés ont mis en évidence la possibilité d'accroître la sensibilisation au programme et sa promotion dans les écoles et lors d'autres événements axés sur les jeunes. Les représentants d'organismes ayant participé à une entrevue ont estimé qu'un soutien accru pour joindre directement les jeunes en allant sur le terrain serait avantageux pour eux relativement au recrutement. De plus, les entrevues avec des fonctionnaires ont également mis en évidence la possibilité d'établir des partenariats avec les écoles ou d'installer des kiosques lors d'événements locaux afin de mieux faire connaître le programme.

Les points de vue des jeunes participants aux groupes de discussion sur la facilité d'accès à l'information et aux ressources sur ces occasions sont mitigés. Le principal facteur influençant la facilité à trouver de l'information ou des ressources était le degré d'implication ou de connexion avec des réseaux ou des organismes connaissant les voies d'accès à ces occasions. De plus, la littérature indique que l'appartenance à un réseau social augmente considérablement les chances de faire du bénévolat encadré<sup>65</sup>. Près de la moitié (47 %) des bénévoles trouvent des occasions grâce au bouche-à-oreille<sup>66</sup>. En outre, 26 % des Canadiens âgés de moins de 35 ans cherchent des occasions en ligne<sup>67</sup>, ce qui pourrait permettre à la PNJ de joindre davantage de jeunes.

---

<sup>64</sup> Par exemple, la recherche d'information générale, la participation à des séances d'information, les critères d'admissibilité, les étapes de la demande de financement et les renseignements à donner.

<sup>65</sup> Wang, L., L. Mook et F. Handy (2017). « An Empirical Examination of Formal and Informal Volunteering in Canada ». p. 139 à 161 dans VOLUNTAS : International Journal of Voluntary and Nonprofit Organizations, volume 28.

<sup>66</sup> Anon. (n.d.) Le bénévolat d'aujourd'hui au Canada. Tiré de [https://volunteer.ca/vdemo/IssuesAndPublicPolicy\\_DOCS/Canadian%20volunteer%20landscape%20FR.pdf](https://volunteer.ca/vdemo/IssuesAndPublicPolicy_DOCS/Canadian%20volunteer%20landscape%20FR.pdf).

<sup>67</sup> Ibid dans Anon. (n.d.). Le bénévolat d'aujourd'hui au Canada.

D'après les analyses Web, le nombre de visiteurs uniques<sup>68</sup> sur la page d'accueil du programme<sup>69</sup> a augmenté d'environ un quart sur les sites Web anglais et français (23 % et 26 %, respectivement) de l'exercice financier 2021 à 2022 à l'exercice financier 2022 à 2023. De l'exercice financier 2021 à 2022 à l'exercice financier 2022 à 2023, le nombre de visiteurs uniques sur la section « À propos »<sup>70</sup> des sites Web anglais et français du programme a plus que doublé pour passer :

- de 2 849 à 7 851 visiteurs uniques sur le site anglais (augmentation de 266 %);
- de 378 à 1 163 visiteurs uniques sur le site français (augmentation de 208 %).

Au cours de l'exercice financier 2022 à 2023, la page d'accueil du site Web a été restructurée pour présenter la page « À propos », qui a attiré davantage l'attention en raison de l'emplacement et de la couleur du bouton.

Les efforts de l'équipe de la PNJ se sont concentrés sur la conception et l'élaboration de la plateforme organisationnelle, permettant au programme de publier des occasions de bénévolat sur les sites Web de la PNJ et du programme. L'équipe a également amélioré la fonctionnalité de recherche sur le site Web de la PNJ. Cette amélioration a permis aux utilisateurs de trouver des occasions de bénévolat par mot-clé, par nom et par lieu, afin de permettre aux jeunes de trouver plus facilement des occasions qui les concernent. Une liste complète des produits livrables de la PNJ pour le programme est disponible à l'annexe E.

La part du trafic sur la page d'accueil du programme en anglais et en français, par province et territoire, était généralement l'expression de la répartition des jeunes Canadiens au sein du programme (voir le tableau 4 de la section 5). De l'exercice financier 2021 à 2022 à l'exercice financier 2022 à 2023, 51 % des visiteurs uniques provenaient de l'Ontario, 15 % de la Colombie-Britannique, 14 % du Québec et 10 % de l'Alberta. Par ailleurs, environ 1 % des visiteurs uniques provenaient des territoires. Des tendances similaires ont été observées pour la page d'accueil de la PNJ. Dans l'ensemble, il y a eu 19 804 visiteurs uniques sur la plateforme de la PNJ à l'exercice financier 2021 à 2022, et 23 186 à l'exercice financier 2022 à 2023, ce qui représente une augmentation de 17 %. Néanmoins, au cours de l'exercice financier 2022 à 2023, environ 1 % des visiteurs uniques sur l'ensemble des pages Web de Service jeunesse Canada provenaient de la plateforme de la PNJ (une page ou plus).

De plus, bien que 82 % des représentants d'organismes ayant participé à une entrevue aient déclaré avoir informé les jeunes que leurs projets étaient financés par le programme, l'enquête auprès des participants à SJC a révélé que seulement les deux tiers environ (65 %) des jeunes étaient au courant que

<sup>68</sup> Il y a des limites à supposer que chaque « visiteur unique » est vraiment unique, comme on le verra à l'annexe C. Pour plus de renseignements sur cette mesure, voir Adobe Analytics (2024). Visiteurs ou visiteuses uniques. Tiré de <https://experienceleague.adobe.com/fr/docs/analytics/components/metrics/unique-visitors>.

<sup>69</sup> Emploi et Développement social Canada (EDSC) (2022). Service Canada jeunesse. Tiré de <https://www.canada.ca/fr/services/jeunesse/service-jeunesse-canada.html>.

<sup>70</sup> Emploi et Développement social Canada (EDSC) (2022). À propos de Service jeunesse Canada. Tiré de <https://www.canada.ca/fr/services/jeunesse/service-jeunesse-canada/apropos.html>.

leur expérience était financée par le programme. Environ un quart (24 %) des répondants à l'enquête ne savaient pas que leur expérience était financée par le programme. Les représentants des organismes ayant participé à une entrevue ont fait remarquer que ce n'était pas parce qu'ils le disent aux jeunes que ces derniers le savent ou s'en souviennent.

Par ailleurs, si la majorité des participants aux groupes de discussion savaient que leur occasion de bénévolat faisait partie du programme, peu d'entre eux connaissaient le programme lui-même. La majorité des fonctionnaires ayant répondu à une entrevue ont également estimé que de nombreux jeunes participant au programme ne savaient pas qu'il était financé par le gouvernement du Canada. De plus, 73 % des responsables d'organismes sondés ont observé une sensibilisation accrue aux possibilités de mobilisation des jeunes dans leur communauté, allant d'une mesure satisfaisante à complète.

« Aléatoire. Nos collaborateurs leur en parlent certainement. Nous avons clairement indiqué dans le curriculum que le personnel en parlait. Et pourtant, lorsque nous interrogeons les jeunes, comme dans notre enquête, la question, je pense, figurait dans les questions d'EDSC et nous avons pu voir ces réponses. C'est une sorte d'aléatoire. Que les jeunes fassent ou non le lien, nous le faisons. Nous les aidons à comprendre ou essayons de les aider à comprendre d'où vient l'argent, qu'il fait partie d'un projet plus vaste. »

- Représentant d'organisme financé par le programme

## 6. Effets du programme sur les jeunes et les communautés

### 6.1 La plupart des participants aux groupes de discussion et aux enquêtes sur le programme ont indiqué que leur expérience les avait aidés à acquérir des compétences, à nouer des liens significatifs et à améliorer leur confiance en soi

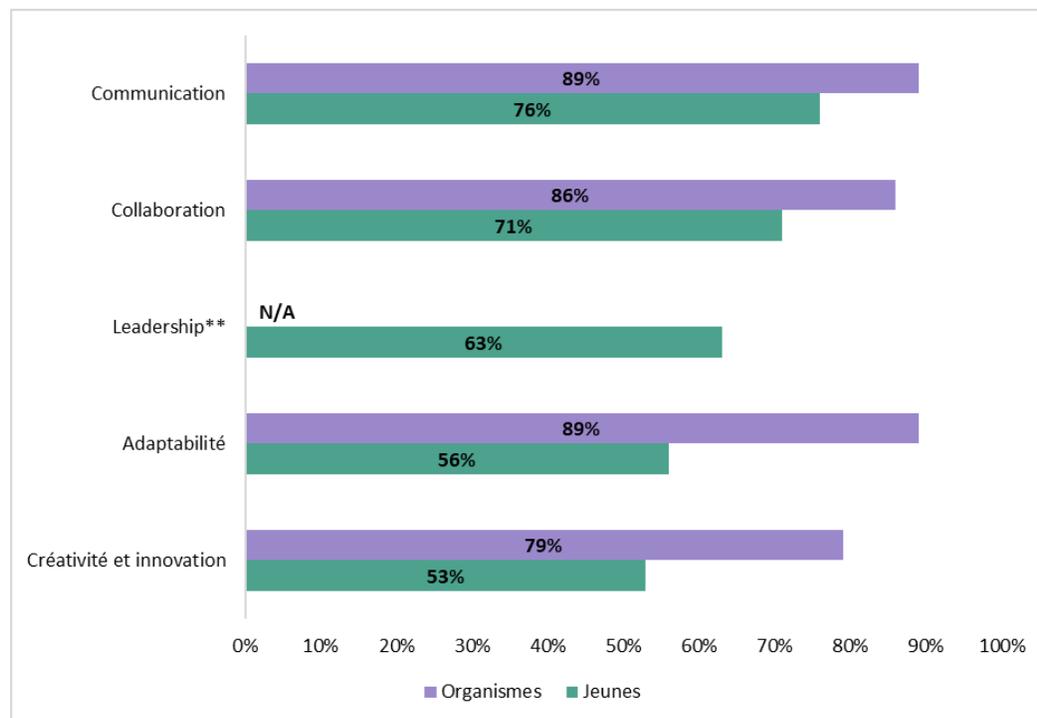
Tous les participants aux groupes de discussion ont décrit leur expérience globale du programme comme positive ou très positive et ont déclaré qu'ils recommanderaient le programme à d'autres jeunes. Presque tous les participants aux groupes de discussion ont indiqué qu'ils avaient tiré profit de leur expérience du programme. De plus, 90 % des répondants à l'enquête auprès des participants à SJC ont qualifié leur expérience de plutôt positive à extrêmement positive. De même, tous les représentants d'organismes ayant participé à une entrevue estiment que le programme a eu des effets positifs sur les jeunes. La raison la plus fréquente pour laquelle les représentants d'organismes sondés recommandent le programme à d'autres organismes est son incidence positive sur les jeunes.

Pratiquement tous les participants aux groupes de discussion sur les micro-subventions qui ont grandi dans des ménages à faible revenu et qui sont en situation de handicap ont déclaré avoir eu une expérience très positive. La plupart des participants à un stage de bénévolat qui ont déclaré avoir eu une expérience très positive étaient également des personnes à faible revenu et déclaraient appartenir à la communauté 2ELGBTQIA+.

### 6.1.1 Perfectionnement des compétences

Selon les résultats de l'enquête auprès des participants à SJC et de l'enquête auprès des représentants d'organismes, la participation des jeunes au programme contribue au perfectionnement et à l'amélioration des compétences. Comme le montre la figure 4, les principaux types de compétences relevés au cours des deux exercices financiers sont la communication, la collaboration, le leadership, l'adaptabilité, ainsi que la créativité et l'innovation. Du point de vue des représentants d'organismes financés qui ont répondu à l'enquête auprès des organismes demandeurs, les jeunes ont également perfectionné leurs compétences en résolution de problèmes (76 %). Tous les représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue étaient d'avis que le programme avait eu des effets positifs sur les jeunes, plus particulièrement en ce qui a trait aux compétences en leadership et en gestion de projet et à l'amélioration de la confiance en soi (voir la section 6.1.3 pour plus de détails). Le thème lié au bénévolat<sup>71</sup> le plus souvent mentionné par les représentants d'organismes était le « renforcement de la résilience des jeunes » (68 %), l'accent étant mis sur l'amélioration de la santé mentale et du soutien par les pairs offert dans le cadre du programme.

Figure 2: Compétences acquises par les jeunes participant aux occasions de bénévolat financées par le programme \*



<sup>71</sup> Les thèmes liés au bénévolat indiqués dans la demande de financement comprennent la réconciliation, la construction d'un Canada inclusif, la préservation de l'environnement, la promotion de l'engagement civique et démocratique, le renforcement de la résilience des jeunes et d'éventuels nouveaux thèmes déterminés par les jeunes.

Source : Enquête auprès des organismes demandeurs (n = 158); enquête auprès des participants à SJC (n = 691) (résultats agrégés sur les exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023).

\* Ne comprend que les compétences qui ont été déclarées par plus de 50 % des jeunes et des organismes.

\*\* Le « leadership » n'était pas une option dans l'enquête auprès des organismes demandeurs.

Les participants qui ont participé à un projet de micro-subvention sont plus susceptibles de déclarer qu'ils ont perfectionné leurs compétences en matière de leadership, de créativité et d'innovation que ceux qui ont pris part à des stages de bénévolat. Parmi les jeunes qui ont participé à un projet de micro-subvention<sup>72</sup>, 98 % ont estimé avoir acquis de nouvelles compétences en matière de leadership.

De plus, les participants aux groupes de discussion ont le plus souvent indiqué que leur expérience leur avait permis d'acquérir des compétences. Les compétences fréquemment mentionnées étaient le leadership, les relations interpersonnelles, la communication, les compétences techniques, l'organisation, la gestion de projet, les finances, la gestion du temps et l'attention. L'acquisition de compétences et leur amélioration ont été plus souvent indiquées comme étant des avantages personnels par les bénéficiaires de micro-subventions. En revanche, le fait de se sentir plus proche de sa communauté a été plus souvent mentionné par les participants à un stage de bénévolat.

### 6.1.2 Liens significatifs

La littérature a démontré que les jeunes qui entretiennent des liens avec des personnes au sein de leur communauté peuvent obtenir de meilleurs résultats en matière de santé et de bien-être à long terme<sup>73,74</sup>. Parmi les jeunes qui ont participé à un projet de micro-subvention<sup>75</sup>, 97 % ont estimé que leur expérience leur avait permis de nouer des liens significatifs. Les jeunes participants aux groupes de discussion étaient souvent motivés par la volonté de donner aux jeunes la possibilité de nouer des liens avec d'autres jeunes et par le désir de se faire des amis ou de tisser des relations. Ils ont décrit les avantages personnels liés au fait de rencontrer davantage de personnes et d'établir plus de liens que prévu. La plupart des participants qui ont noué des liens au cours de leur expérience les ont qualifiés de « significatifs » pour un certain nombre de raisons, dont les suivantes :

- lien durable;
- développement d'amitiés durables;
- découverte d'un mentor;
- développement de relations ou d'occasions professionnelles;

---

<sup>72</sup> TakingITGlobal (2022). #RisingYouth Community Impact. Volume 2. Tiré de <https://takingitglobal.uberflip.com/i/1477966-risingyouth-community-impact-volume-2/0>.

<sup>73</sup> Steiner, R. J. et coll. (2019). « Adolescent Connectedness and Adult Health Outcomes ». *Pediatrics* 144(1). Tiré de <https://publications.aap.org/pediatrics/article/144/1/e20183766/37106/Adolescent-Connectedness-and-Adult-Health-Outcomes>.

<sup>74</sup> Foster, C.E. et al. (2017). « Connectedness to family, school, peers, and community in socially vulnerable adolescents ». p. 321 à 331 dans *Children and Youth Services Review* 81. Tiré de <https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0190740917301172?via%3Dihub>.

<sup>75</sup> TakingITGlobal (2022). #RisingYouth Community Impact. Volume 2. Tiré de <https://takingitglobal.uberflip.com/i/1477966-risingyouth-community-impact-volume-2/0?>

- aide au renforcement des liens avec la communauté;
- renouvellement des liens.

De plus, 84 % des représentants d'organismes financés ayant participé à l'enquête estiment que les jeunes ont noué des liens significatifs dans une mesure satisfaisante ou complète. Une part de 71 % a indiqué que des relations officielles ou informelles avec des mentors s'étaient développées dans une mesure satisfaisante ou complète. Dans un même ordre d'idées, 64 % des répondants à l'enquête auprès des participants à SJC ont estimé qu'ils avaient développé des liens significatifs avec leurs pairs dans une mesure satisfaisante ou complète. Aussi, 61 % des répondants ont estimé qu'ils avaient tissé des liens significatifs avec des mentors et des modèles dans une mesure satisfaisante ou complète.

### 6.1.3 Amélioration de la confiance en soi

Grâce à une autoévaluation, les jeunes participants ont indiqué que leur expérience les avait aidés à améliorer leur confiance en soi. Au moins la moitié des répondants à l'enquête auprès des participants à SJC ont indiqué que leur récente expérience au sein du programme les avait aidés à améliorer leur confiance en soi dans une mesure satisfaisante à complète en ce qui a trait aux aspects suivants :

- l'établissement d'objectifs à long terme;
- l'accomplissement de tâches avec succès;
- leur capacité à relever des défis (voir tableau 5).

Tableau 1: Indicateurs de confiance en soi tirés d'une enquête auprès des participants à SJC, agrégés pour les exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023

Mesure dans laquelle l'expérience récente a contribué à améliorer la confiance en soi	Réponses agrégées pour les exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 (n = 691)*
<b>A) Capacité à relever des défis</b>	
5 - Dans une large mesure	23%
4 - Dans une bonne mesure	45%
3 - Dans une certaine mesure	22%
2 - Dans une faible mesure	4%
1 - Pas du tout	1%
5 - Dans une large mesure	5%
<b>B) Accomplir des tâches avec succès</b>	

Mesure dans laquelle l'expérience récente a contribué à améliorer la confiance en soi	Réponses agrégées pour les exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 (n = 691)*
5 - Dans une large mesure	28%
4 - Dans une bonne mesure	37%
3 - Dans une certaine mesure	23%
2 - Dans une faible mesure	5%
1 - Pas du tout	2%
5 - Dans une large mesure	5%
C) Établir des objectifs à long terme	
5 - Dans une large mesure	23%
4 - Dans une bonne mesure	34%
3 - Dans une certaine mesure	26%
2 - Dans une faible mesure	8%
1 - Pas du tout	2%
5 - Dans une large mesure	6%

\* Arrondi au pourcentage le plus près.

Lorsqu'on leur pose des questions explicites sur l'amélioration de leur confiance en soi, la plupart des jeunes participants aux groupes de discussion ont déclaré qu'ils se sentaient plus sûrs d'eux grâce à leur expérience de bénévolat. La plupart des participants ont déclaré qu'ils étaient devenus plus confiants dans leur capacité à accomplir des tâches et à relever des défis, à changer le cours des choses dans leur communauté et à appliquer les compétences qu'ils ont acquises dans d'autres contextes. La majorité des jeunes participants aux groupes de discussion ont estimé qu'ils avaient acquis une plus grande confiance en eux dans ces domaines, au moins dans une mesure modérée, grâce à leur expérience de bénévolat. Un plus petit nombre d'entre eux se sont décrits comme beaucoup plus confiants ou légèrement plus confiants dans ces domaines.

Certains jeunes participants aux groupes de discussion ont pris part à l'exercice Photovoice pour illustrer la manière dont leurs expériences s'harmonisaient aux objectifs du programme. Grâce à leurs photos, ils ont montré comment leurs expériences étaient significatives pour eux et les ont aidés à acquérir des compétences personnelles, comme illustré ci-dessous :



« J'ai choisi cette photo parce qu'elle représente un état d'esprit de croissance tout au long du programme. Les [perles d'eau] colorées représentent la diversité des cultures et des expériences que j'ai vécues au cours de ces quelques années...

J'ai pris cette photo parce que j'ai l'impression d'être dans une phase de redécouverte de moi-même. Je veux souligner le fait que les [perles d'eau] sont toutes de tailles différentes. Certaines sont grandes et d'autres minuscules...

Cette photo me dit que je suis en constante évolution et que je renforce constamment ma résilience. Elle montre que je suis entourée de personnes qui ont de nombreux talents et de nombreuses compétences. Les incidences du programme de Service jeunesse Canada indiquent que le programme a contribué à améliorer de nombreuses vies dans ce monde et qu'il continuera à servir les générations à venir. » - Participant au groupe de discussion

## 6.2 La plupart des participants aux groupes de discussion et à l'enquête estiment que le programme a des effets positifs sur les communautés

Diverses sources de données suggèrent que le programme semble avoir un effet positif sur les communautés en :

- offrant une participation positive pour les jeunes;
- augmentant la conviction des jeunes qu'ils changent le cours des choses;
- bâtissant un Canada plus inclusif et en augmentant les avantages pour l'environnement;
- accroissant l'engagement civique aujourd'hui et à l'avenir.

Toutefois, on ne sait pas exactement dans quelle mesure les participants au programme prendront part à des activités de bénévolat à l'avenir. Il faudrait pour cela recueillir des données sur les participants au programme au fil du temps.

Plus de 80 % des répondants à l'enquête auprès des participants à SJC aux exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 ont déclaré que leur expérience récente avait eu une incidence positive sur leur communauté. Plus de 60 % des répondants à l'enquête auprès des participants à SJC de l'exercice financier 2022 à 2023 ont déclaré que l'incidence la plus importante de leur expérience récente sur leur communauté était la participation positive pour les jeunes. De plus, 72 % des jeunes croient qu'ils changent le cours des choses dans leur communauté dans une mesure satisfaisante à complète (voir le tableau 6 ci-dessous).

Tableau 2: Part des participants estimant que leur expérience récente a contribué à améliorer leur communauté

A aidé à renforcer votre conviction que vous changez le cours des choses dans votre communauté	% de répondants*
5 - Dans une largemesure	37%
4 - Dans une bonnemesure	35%
3 - Dans une certaine mesure	17%
2 - Dans une faible mesure	5%
1 - Pas du tout	1%
Pas de réponse	6%

Source : Résultats de l'enquête auprès des participants à SJC aux exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 (n = 691).

\* Arrondi au pourcentage le plus près.

Selon l'enquête auprès des participants à SJC, plus de la moitié (52 %) des participants à un projet de micro-subvention à l'exercice financier 2022 à 2023 ont déclaré que l'objectif de leur projet était de « bâtir un Canada inclusif ». Toujours dans le cadre de l'exercice financier 2022 à 2023, la raison la plus fréquente pour laquelle les jeunes ont participé à leur expérience la plus récente était de « contribuer à la communauté » (74 %). Dans le même ordre d'idées, 65 % des représentants d'organismes sondés ont déclaré que le bénévolat avait pour but de « promouvoir l'engagement civique et démocratique », tandis que 62 % ont indiqué « bâtir un Canada inclusif ».

Près des trois quarts (71 %) des représentants sondés d'organismes financés ont qualifié « d'extrêmement positive » l'incidence de l'expérience récente des jeunes sur leur communauté et 16 % l'ont qualifiée de « plutôt positive ». Tous les représentants sondés d'organismes financés étaient d'avis que l'expérience avait eu des incidences positives sur les communautés. Les avantages les plus souvent signalés pour la communauté sont les suivants :

- une participation, une inclusion et une sensibilisation accrues;
- une perception positive des jeunes;
- des occasions de réseautage;
- la suppression d'obstacles particuliers dans la communauté (p. ex. l'insécurité alimentaire).

De plus, la plupart des jeunes participants aux groupes de discussion ont déclaré qu'ils étaient devenus plus confiants dans leur capacité à changer le cours des choses au sein de leur communauté. Ils ont le sentiment que leur communauté a bénéficié de leur projet ou de leur stage, les avantages perçus étant les suivants :

- 
- les avantages pour les jeunes (tels que des liens sociaux accrus);
  - les avantages pour l'environnement (p. ex. corvées de nettoyage dans la collectivité);
  - le renforcement des capacités (comme l'amélioration de l'accès aux ressources);
  - les avantages pour des groupes précis (tels que la création de réseaux de soutien).

Les bénéficiaires de micro-subventions étaient plus enclins à citer les avantages liés au renforcement des capacités et les avantages pour des groupes précis. Les participants à un stage de bénévolat étaient plus susceptibles de déclarer se sentir plus proches de leur communauté.

Les participants aux groupes de discussion qui ont pris part à l'exercice Photovoice ont relevé les thèmes suivants :

- la promotion du bien-être de la communauté et de la durabilité de l'environnement;
- la préservation de la nature et la gérance de l'environnement;
- le rôle de la communauté dans le façonnement de l'identité et du patrimoine culturels.

Les participants ont souligné qu'en contribuant à l'environnement et à la communauté, ils se sentaient plus forts et plus sûrs d'eux. Par exemple, l'image ci-dessous illustre l'effort direct d'un bénéficiaire de micro-subvention pour promouvoir le bien-être environnemental.



« Ce que vous remarquerez immédiatement sur cette photo, c'est une jeune femme qui pose au sommet d'un tas d'ordures assez important par une journée relativement ensoleillée. Ce que vous ne voyez pas, c'est qu'elle porte quatre tricotés et trois paires de chaussettes, et qu'elle n'a en aucun cas ramassé tous ces déchets toute seule; de plus, il y avait deux autres tas de taille similaire le long du tronçon de sentier sur lequel elle est photographiée. J'ai choisi cette photo de moi parce que je me sentais épuisée, j'avais froid, et j'étais légèrement déshydratée, mais aussi incroyablement reconnaissante et heureuse...

Cette photo a été prise à la fin du projet, au terme d'un tourbillon d'expériences extraordinaires qui ont contribué à façonner la personne que je suis aujourd'hui, et qui ont permis de tisser de nombreux nouveaux liens avec la communauté. »

- Participant au groupe de discussion

Enfin, les expériences positives des jeunes se sont traduites par l'intention de participer à de futurs stages de bénévolat ou à des projets communautaires :

- 98 % des personnes ayant répondu à l'enquête sur les micro-subventions<sup>76</sup> ont déclaré qu'à la suite de leur expérience, elles étaient plus susceptibles de prendre part à une occasion de bénévolat dans la communauté à l'avenir;
- 79 % des répondants à l'enquête auprès des participants à SJC de l'exercice financier 2022 à 2023 étaient prêts à participer à des stages de bénévolat ou à des projets communautaires à l'avenir;
- 70 % des répondants à l'enquête auprès des organismes financés ont indiqué que les jeunes avaient l'intention de continuer à participer à des activités de bénévolat dans la communauté dans un avenir proche;

<sup>76</sup> TakingITGlobal (2022). #RisingYouth Community Impact. Volume 2. Tiré de <https://takingitglobal.uberflip.com/i/1477966-risingyouth-community-impact-volume-2/0?>

- la plupart des jeunes participants aux groupes de discussion ont déclaré qu'ils prévoyaient de continuer à prendre part à des projets ou à faire du bénévolat dans la communauté.

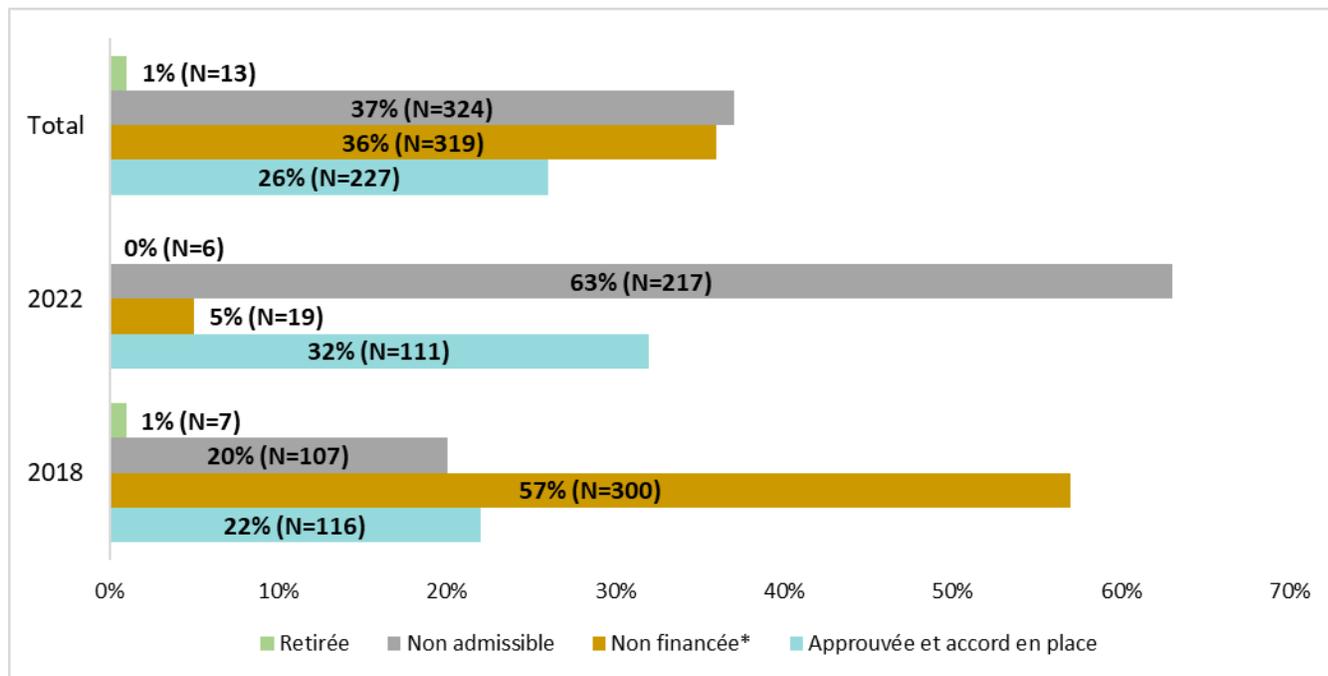
## 7. Mise en œuvre du programme

7.1 Certains organismes ont éprouvé des difficultés avec la gestion du programme, notamment en ce qui concerne le manque de financement prévisible, les délais serrés de présentation et le manque de communication claire.

Bien que la plupart des fonctionnaires ayant participé à une entrevue soient d'avis que la conception du programme a été efficace à certains égards, la plupart d'entre eux ont également parlé des problèmes de communication liés au programme, en plus de mentionner les difficultés liées à l'absence de financement prévisible pour les organismes bénéficiaires depuis le début du programme, ainsi que les délais serrés, en particulier pour l'appel de propositions de 2022. Les personnes ayant participé à une entrevue ont également évoqué les problèmes rencontrés par les organismes en raison des accords de financement à court terme et du manque de clarté des communications relatives au financement, dont il est d'ailleurs question plus loin.

La figure 5 ci-dessous donne une vue d'ensemble de la part des demandes en fonction de leur état et de l'année de participation ou d'appel de propositions. Une ventilation détaillée de l'état des demandes par volet de programme et par exercice financier est fournie à l'annexe F. Dans l'ensemble, 37 % des demandes étaient non admissibles, 36 % n'ont pas reçu de financement, 26 % ont été approuvées et ont fait l'objet d'un accord, et 1 % ont été retirées. La majorité (63 %) des demandes présentées dans le cadre de l'appel de propositions de 2022 étaient non admissibles, ce qui suggère que les organismes n'ont peut-être pas compris les critères d'admissibilité (voir la section 7.1.2).

Figure 3: Part des demandes en fonction de l'état et de l'année de participation – Appel de propositions



\* « Non financé » indique les projets qui ont été présélectionnés et évalués mais qui n'ont pas reçu de financement. « Non admissibles » indique les projets qui ont été éliminés, car ils ne répondaient pas aux critères d'admissibilité. Ils n'ont pas pu être évalués.

### 7.1.1 L'absence de financement prévisible du programme a posé des problèmes aux organismes

Les représentants d'organismes ayant participé à une entrevue ont indiqué que les problèmes de financement constituaient les principaux obstacles à leur participation. Les problèmes de financement mentionnés comprenaient le court délai (six semaines) pour présenter la demande et l'incertitude après la présentation de la demande. Cette situation a eu des répercussions sur la dotation en personnel et la planification (par exemple, des représentants d'organismes ont déclaré avoir dû mettre du personnel à pied en raison de l'incertitude liée au financement). L'absence de financement prévisible a également obligé les organismes financés à atteindre les mêmes produits livrables dans un délai plus court ou à réduire la portée de leurs propositions.

Le tableau 7 montre les fonds du programme non utilisés par exercice financier. Un montant considérable a été annulé chaque année. Certaines des principales raisons de ces fonds périmés s'expliquent par des problèmes de mise en œuvre du programme, décrits dans un examen interne du programme réalisé en 2022. Il s'agit notamment :

- de la courte durée des projets, qui empêche le programme d'établir des accords pluriannuels;
- de plus longues périodes nécessaires à l'évaluation des propositions ou à la confirmation des recommandations;

- du profil de financement du programme qui augmente d'une année sur l'autre, encourageant l'accroissement du nombre de stages sans qu'il soit possible d'avoir un accès stable à ce financement;
- des fonds qui n'ont pas été dépensés en raison des répercussions de la pandémie de COVID 19;
- des retards pour les projets de 2022, la grande majorité d'entre eux ne commençant pas avant l'exercice financier 2023 à 2024;
- de l'instauration de l'exigence du recours au levier financier de 25 % lors de l'appel de propositions de 2022. Cela a eu pour effet de réduire le nombre d'organismes demandeurs, car ils n'ont pas pu trouver les moyens de réunir les 25 % (voir la section 7.3).

Tableau 3: Fonds du programme non utilisés par exercice financier

Exercice	De 2017 à 2018	De 2018 à 2019	De 2019 à 2020	De 2020 à 2021	De 2021 à 2022	De 2022 à 2023
Financement SJC approuvé	4 350 000 \$	23 455 780 \$	43 548 155 \$	80 577 316 \$	78 925 000 \$	81 937 500 \$
Montant réel	4 626 033 \$	17 723 753 \$	43 542 058 \$	51 153 583 \$	39 334 966 \$	47 975 447 \$
Différence	-276 033 \$	5 732 027 \$	6 097 \$	29 423 733 \$	39 590 034 \$	33 962 053 \$

Source: Direction générale du dirigeant principal des finances, 2024.

### 7.1.2 Les délais et le manque de clarté dans les communications concernant l'appel de propositions de 2022 ont posé des problèmes aux organismes

Certains représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue ont estimé que les délais liés à l'appel de propositions étaient trop courts. Il se peut que les organismes n'aient pas eu suffisamment de temps pour présenter leur demande ou que les délais prévus aient été beaucoup plus courts qu'escompté. Le lancement des projets de l'appel de propositions de 2022 a été retardé, la majorité des projets ne commençant pas avant l'exercice financier 2023 à 2024, ce qui a eu une incidence sur les cibles et les dépenses pour l'exercice financier 2022 à 2023. Cette situation s'explique par plusieurs facteurs, notamment :

- l'année électorale;
- des problèmes de contrôle de la qualité;
- des négociations plus longues pour les nouveaux organismes;
- des retards opérationnels (tels que la disponibilité de la main-d'œuvre).

En outre, plus de la moitié des représentants sondés d'organismes demandeurs (57 %) se sont déclarés « quelque peu » ou « complètement » insatisfaits de la rapidité des décisions de financement.



De plus, certains représentants d'organismes ayant participé à une entrevue ont estimé que les communications d'EDSC concernant l'appel de propositions étaient insuffisantes et que les conditions d'admissibilité n'étaient pas claires.

Parmi les 11 % de représentants sondés d'organismes demandeurs qui ne recommanderaient pas ce programme à d'autres organismes<sup>77</sup>, la raison la plus souvent invoquée était le fardeau administratif ou la capacité administrative des petits organismes (n = 12/30). Environ la moitié (49 %) des représentants d'organismes sondés étaient « plutôt » ou « entièrement » satisfaits du soutien du ministère. Les principaux problèmes signalés par les représentants d'organismes qui ont fourni des réponses qualitatives sont les communications peu claires ou incohérentes de la part d'EDSC, les délais pour les décisions de financement et la lourdeur du fardeau administratif.

Selon un examen interne, moins de demandes de qualité suffisante ont été reçues que prévu pour l'appel de propositions de 2022. Par exemple, le critère d'admissibilité le plus souvent non respecté dans tous les volets (à l'exception du volet accélérateur de micro-subventions) était « l'atteinte des objectifs du volet ». Un quart (25 %) des demandes rejetées ne satisfaisaient pas à ce critère.

## 7.2 La pandémie de COVID 19 a affecté la nature et la qualité des occasions de bénévolat, mais les organismes ont été largement capables de s'adapter

Parmi les représentants d'organismes financés sondés, 62 % ont déclaré que la nature et la qualité des stages avaient été affectées par la pandémie. Par exemple, ils ne pouvaient plus offrir de stage en personne. Toutefois, plus de la moitié des représentants d'organismes ayant participé à une entrevue ont indiqué qu'ils avaient pu adapter leurs programmes pour les offrir virtuellement ou de manière hybride.

La prestation virtuelle ou hybride pendant la pandémie a généralement été perçue de manière plus négative par les représentants d'organismes ayant participé à une entrevue (68 %) ou sondés qui ont fourni une réponse qualitative (94 %). Ils ont estimé que cette méthode était moins productive et moins engageante pour les jeunes. Dans le même ordre d'idées, les répondants à l'enquête auprès des participants à SJC au cours des deux exercices financiers ont fait état de difficultés à participer à des événements en ligne. Les répondants à l'enquête auprès des participants à SJC à l'exercice financier 2022 à 2023 seulement ont souligné le manque d'activités en personne, les jeunes autochtones étant plus susceptibles de signaler cette lacune.

---

<sup>77</sup> En tout, 60 % des représentants d'organismes sondés recommanderaient ce programme à d'autres organismes, et 29 % n'étaient pas sûrs ou ont préféré ne pas répondre.

Les partenaires organisationnels régionaux ont relevé des obstacles ayant une incidence sur les communautés démographiques prioritaires suivantes, en particulier dans le contexte de la pandémie de COVID-19<sup>78</sup>. Toutefois, il est important d'observer que certains de ces obstacles dépassent la portée du programme.

- jeunes autochtones :
  - l'isolement, l'accès aux appareils et à Internet, l'accès aux mesures de soutien liées à la santé mentale, les dépendances et la toxicomanie, l'insécurité alimentaire, l'insécurité du logement et l'insécurité financière, les conditions météorologiques et les communautés peu sûres
- jeunes vivant dans des régions rurales ou éloignées :
  - l'isolement, l'accès aux appareils et à Internet, et l'accès aux ressources et aux programmes
- jeunes réfugiés et nouveaux arrivants :
  - le soutien à la santé mentale adapté à la culture, l'accès aux appareils, le manque de connaissances numériques, les barrières linguistiques, l'intégration dans la société canadienne, le manque de respect de la vie privée et l'insécurité alimentaire ou financière
- jeunes en situation de handicap :
  - l'isolement, le risque accru de contracter la COVID 19 et la fatigue des réunions virtuelles;
- jeunes francophones :
  - l'isolement et la fatigue des réunions virtuelles
- jeunes membres de minorités visibles :
  - l'accès aux appareils et à Internet, l'accès aux mesures de soutien liées à la santé mentale, et l'insécurité de l'emploi, financière et du logement
- jeunes membres de la communauté 2ELGBTQIA+ :
  - l'accès aux mesures de soutien liées à la santé mentale, et l'insécurité de l'emploi, financière et du logement.

Toutefois, les participants aux groupes de discussion qui ont pris part à des activités de bénévolat en ont parlé d'une manière plus neutre. Bien que le format et la portée des stages ou des projets aient dû s'adapter aux directives de santé publique, les activités des jeunes se sont poursuivies. L'incidence de la pandémie la plus souvent mentionnée a été la nécessité de faire passer les activités d'un format en personne à un format en ligne. De plus, les représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue, les répondants à l'enquête auprès des participants à SJC de l'exercice financier 2021 à 2022 et les répondants à l'enquête auprès des organismes demandeurs ont souligné que les programmes virtuels

---

<sup>78</sup> TakingITGlobal (2022). #RisingYouth Community Impact. Volume 2. Tiré de <https://takingitglobal.uberflip.com/i/1477966-risingyouth-community-impact-volume-2/0>. Cette liste pourrait ne pas être complète.



peuvent accroître l'accessibilité et la portée géographique du programme et offrir aux jeunes la souplesse nécessaire pour terminer leurs projets à la maison.

Enfin, la plupart des représentants d'organismes ayant participé à une entrevue et des fonctionnaires sondés ont estimé qu'EDSC avait fait preuve de souplesse pendant la pandémie. Cette souplesse a été constatée dans les domaines suivants :

- la gestion des accords de financement;
- les prolongations accordées aux organismes pour la présentation de données et de rapports;
- les prolongations des accords;
- les autres mesures de soutien supplémentaires (p. ex. l'ajustement aux programmes virtuels ou hybrides).

### 7.3 L'instauration de l'exigence obligatoire du recours au levier financier de 25 % a eu une incidence négative sur la capacité de la plupart des organismes à présenter une demande.

Depuis le 1er avril 2023, les bénéficiaires sont tenus de contribuer au financement de leur projet à partir de sources autres que les fonds d'EDSC; c'est ce que l'on appelle l'exigence du recours au levier financier. Cela signifie que la contribution d'EDSC aux projets approuvés pourra atteindre 75 % du coût total du projet et que l'organisme devra financer les 25 % restants. Cette exigence de recours au levier financier a été instaurée en tant que mécanisme de responsabilisation et pour renforcer les partenariats entre les organismes bénéficiaires et les autres partenaires financiers.

Près des trois quarts (71 %) des représentants d'organismes sondés ont indiqué qu'ils n'avaient pas présenté de demande de financement en 2022 en raison de l'instauration de l'exigence obligatoire de recours au levier financier. Selon les données administratives, moins de demandes ont été reçues en 2022 qu'en 2018 (voir la figure 5 et le tableau 8 de l'annexe F). En outre, plus de la moitié (55 %) de tous les représentants d'organismes sondés ont déclaré que l'exigence de recours au levier financier était « quelque peu » ou « extrêmement » difficile à respecter. L'effet négatif de l'exigence de recours au levier financier sur leurs organismes comprenait des contraintes en matière de ressources ou de personnel, des désavantages concurrentiels pour les petits organismes, ainsi que des décisions de financement tardives ayant une incidence sur leur capacité à trouver un levier financier. Seuls 8 % des représentants d'organismes sondés ont déclaré que cette exigence n'était « pas du tout difficile ».

La majorité des représentants d'organismes ayant répondu à une entrevue qui ont reçu un financement en 2022 estiment que l'exigence de recours au levier financier est trop élevée. Les représentants d'organismes ont indiqué qu'ils avaient dû modifier la portée ou les objectifs de leurs projets en raison de l'exigence de recours au levier financier ou qu'ils n'avaient pas présenté de demande du tout. Dans le même ordre d'idées, les fonctionnaires ayant participé à une entrevue pensent que l'instauration de l'exigence de recours au levier financier a eu des effets néfastes sur les organismes. La moitié des fonctionnaires ayant participé à une entrevue ont estimé que le taux de 25 % était trop élevé. D'autres ont indiqué que cette exigence empêchait les organismes de présenter une demande ou qu'elle affectait de manière disproportionnée les petits organismes.

« Nous n'avons pas présenté de demande dans le cadre de [l'appel de propositions] le plus récent. Il y a un certain nombre de raisons à cela; la plus importante pour nous était les 25 % de frais pour le financement de contrepartie. [Nous sommes] un très petit organisme. Nous n'étions pas en mesure de satisfaire à cette exigence. Nous n'aurions pas été en mesure de recueillir des fonds pour couvrir ce financement de contrepartie. »

- Répondant à l'enquête auprès des organismes

L'instauration de l'exigence obligatoire de recours au levier financier de 25 % était considérée comme ayant des effets négatifs. En effet, elle a :

- touché de manière disproportionnée les petits organismes (en raison d'un manque de capacité);
- dissuadé les organismes de présenter une demande;
- contraint les organismes à modifier leurs projets (p. ex. en réduisant la portée).

Il convient de noter que les incidences de l'exigence de recours au levier financier ne sont pas entièrement connues. Les projets assortis de cette exigence ont débuté au cours de l'exercice financier 2023 à 2024 qui n'entrait pas dans la portée de la présente évaluation.

Toutefois, depuis l'appel de propositions de 2022, les ajustements suivants ont été apportés :

- augmentation de la prévisibilité du financement permettant l'établissement d'accords pluriannuels;
- prolongation de la période de présentation de demande de 6 à 10 semaines;
- simplification des paramètres et réduction des exigences d'admissibilité, ce qui a permis de simplifier les évaluations;
- révision de la manière dont les critères d'expérience sont évalués;
- suppression de l'exigence obligatoire de recours au levier financier de 25 %, qui était une condition imposée au programme pour l'appel de propositions de 2022.

## 8. Mesure du rendement

8.1 Le programme a lancé une stratégie de données actualisée à l'exercice financier 2021 à 2022, qui a permis de recueillir des données désagrégées (à l'échelle des participants) sur les jeunes participants.

En 2018, EDSC a commencé à travailler avec Statistique Canada à la conception d'une enquête longitudinale sur les participants au programme afin d'évaluer les incidences du programme. En 2019, les travaux relatifs à l'enquête longitudinale ont été interrompus en raison du faible taux de réponse et de l'insuffisance des données en lien avec le programme (c'est-à-dire qu'aucune cible ou aucun jalon n'ont été fixés pour la mesure). De plus, les données recueillies auprès des organismes bénéficiaires ne l'ont été qu'à des niveaux agrégés. Ces données ne fournissaient pas suffisamment d'information sur les participants pour permettre de comprendre la portée et les résultats du programme.

Pour résoudre ce problème, le programme a lancé en avril 2021 une stratégie actualisée de collecte de données pour l'analyse des politiques, la recherche et l'évaluation afin de mieux mesurer les résultats du programme et d'éclairer l'élaboration des politiques. Cette stratégie comprend quatre volets de données:

- 1. La fenêtre de saisie des données organisationnelles :** elle recueille des données administratives et démographiques sur les jeunes participants. Ces données permettent au programme d'évaluer sa portée et d'adapter son approche si nécessaire. Ces renseignements ont été affichés sur l'outil Power BI du programme.
- 2. La fenêtre de renseignements sur les coordonnées des participants :** elle recueille des renseignements des jeunes sur leurs coordonnées. Ils doivent consentir à communiquer leur information et être majeurs ou avoir le consentement d'un parent ou d'un tuteur légal pour diffuser leurs renseignements. Cette information peut être utilisée pour communiquer directement les participants au programme au cours de l'évaluation du programme afin de leur poser des questions sur leur expérience du programme.
- 3. L'enquête auprès des participants à SJC (communiquée par les organismes bénéficiaires) :** elle recueille des renseignements démographiques autodéclarés auprès des jeunes participants, ainsi que de l'information sur leur expérience et l'incidence du programme. Il s'agit d'une enquête volontaire et anonyme dont les organismes doivent envoyer le lien avec leurs participants au cours de chaque exercice financier. Le nombre de réponses a été faible et des mesures incitatives ne sont pas fournies aux participants dans le cadre de ce volet de données.
- 4. L'enquête auprès des participants à SJC (gérée et communiquée par le programme) :** elle recueille des renseignements démographiques autodéclarés auprès des jeunes participants, ainsi que de l'information sur leur expérience et l'incidence du programme. Le programme a fait appel à un tiers pour améliorer les taux de réponse en offrant des mesures incitatives aux jeunes participants. Ces enquêtes annuelles ont couvert les exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023. Le tiers était également chargé de l'analyse des données et de la préparation de rapports techniques.

Cette nouvelle stratégie de données a permis à EDSC d'orienter les progrès réalisés par le programme pour joindre les jeunes des groupes cibles déterminés (jeunes autochtones ou ayant un accès limité aux services). Elle a également fourni des renseignements supplémentaires que le programme peut utiliser pour guider l'élaboration de politiques visant à améliorer les occasions de bénévolat pour les jeunes et pour éclairer le succès global du programme. En plus de ces quatre volets de données, le Système commun pour les subventions et les contributions recueille des renseignements à partir de la demande de financement de chaque organisme. Ces renseignements comprennent :

- de l'information pour chaque demande sur le type d'organisme;
- le volet de la demande;
- l'année de la demande;
- l'état d'avancement du projet (approuvé, rejeté, retiré);
- la date de début et de fin du projet;
- des questions propres au programme, par exemple s'il offre des services aux populations autochtones et ayant un accès limité aux services (uniquement disponible pour l'appel de propositions de 2022).

Il convient de noter que, bien que l'évaluation ait porté sur les exercices financiers de 2018 à 2019 à 2022 à 2023 (y compris les 10 accords de contribution signés en 2017), les données du programme relatives à l'analyse des politiques, à la recherche et à l'évaluation, y compris les résultats de l'enquête auprès des participants à SJC, n'étaient disponibles qu'à partir de l'exercice 2021 à 2022, ce qui représente les deux dernières années de la période d'évaluation quinquennale. Étant donné qu'il s'agit d'une évaluation formative, la capacité du présent rapport à donner des tendances concluantes sur les résultats est limitée.

8.2 Bien que les exigences en matière de collecte de données aient été bien comprises par les organismes, certains d'entre eux ont été aux prises avec des obstacles pour recueillir les données exigées par le programme.

Tous les représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue ont indiqué qu'ils recueillaient des données pour orienter leurs projets et qu'ils comprenaient les exigences d'EDSC en matière de collecte de données. Toutefois, certains ont été déconcertés par les différents formats demandés (tels que la fenêtre de saisie des données organisationnelles mise en place en 2021). Les entrevues auprès de fonctionnaires ont mis en évidence des divergences et un double emploi entre les différentes sources de données. Par exemple, on observe des redondances, des chevauchements et des doubles emplois entre certains outils de collecte de données, notamment un double compte des participants. Certains représentants d'organismes ayant participé à une entrevue se sont également montrés quelque peu déconcertés par les différents formats de données demandés (tels que la fenêtre de saisie des données organisationnelles) et par la répétition des questions.



L'examen des données administratives a également révélé que les caractéristiques sociodémographiques des jeunes sont recueillies plus d'une fois. C'est le cas à la fois dans la fenêtre de saisie des données organisationnelles et dans les deux enquêtes menées séparément auprès des participants à Service jeunesse Canada, l'enquête auprès des participants à SJC constituant un sous-échantillon de l'ensemble de la population. Les jeunes sont invités à communiquer leurs renseignements personnels à plusieurs reprises, directement avec l'organisme ou avec le programme. Il y a dédoublement des efforts, les mêmes jeunes participants pouvant répondre aux deux enquêtes. De plus, il y a eu des divergences dans les dépenses réelles entre les données obtenues à partir de la base de données du Système commun pour les subventions et les contributions et celle de la Direction générale du dirigeant principal des finances.

La plupart des représentants d'organismes financés ayant participé à une entrevue ont estimé que les données exigées par EDSC étaient utiles. Ceux qui ne les ont pas trouvées utiles ont déclaré que les exigences en matière de collecte de données étaient trop lourdes, même s'ils avaient l'impression de les comprendre. Moins de la moitié des représentants d'organismes sondés (40 %) se sont déclarés « plutôt » ou « entièrement » satisfaits des exigences en matière de rapports. De plus, les représentants d'organismes ayant participé à une entrevue ainsi que les personnes dont l'entrevue a été menée à l'interne ont relevé des difficultés conduisant à des lacunes en matière d'information. La raison la plus fréquente est la capacité de l'organisme à recueillir et à communiquer suffisamment de données. Les représentants d'organismes ont également signalé des problèmes liés au fait que les jeunes ne fournissent pas les données (p. ex. l'obtention du consentement ou le fait que les jeunes ne remplissent pas les formulaires ou ne répondent pas aux questions).

**8.3 La stratégie de données a présenté certaines limites, telles que les faibles taux de réponse lorsqu'il s'agissait de joindre directement les jeunes participants, le manque de capacité à mener une analyse intersectionnelle et la mesure des résultats finaux.**

L'enquête auprès des participants à SJC était le seul moyen pour le programme de joindre directement les jeunes afin de vérifier la mesure dans laquelle les résultats du programme ont été atteints. Toutefois, les taux de réponse à l'enquête auprès des participants à SJC (gérée et communiquée par le programme) ont été relativement faibles. Le taux de réponse était de 23 % pour l'exercice financier 2021 à 2022 et de 17 % pour l'exercice financier 2022 à 2023, malgré l'utilisation de mesures incitatives financières. Le programme ne dispose pas de données concernant les résultats pour tous les jeunes. Le faible taux de réponse et la petite taille de l'échantillon de l'enquête auprès des participants à SJC qui en découle limitent sa généralisabilité. Par conséquent, l'évaluation s'est appuyée sur les données de l'analyse des politiques, de la recherche et de l'évaluation concernant les caractéristiques sociodémographiques des jeunes, car elles étaient plus complètes.

De plus, la réalisation d'une analyse intersectionnelle à partir de données du programme se heurte à des limites particulières. Les données n'étaient pas disponibles dans un format adapté à l'analyse des



données. Il n'a pas non plus été possible d'effectuer une analyse intersectionnelle entre les jeunes participants. Prenons par exemple la répartition des jeunes participants autochtones par province et par territoire qui aurait pu donner des indications supplémentaires sur la portée de la population.

Il n'a pas non plus été possible d'obtenir une ventilation des jeunes qui ont participé à des stages de bénévolat à temps plein ou flexibles et qui les ont terminés. Elle sera toutefois disponible pour l'exercice financier 2023 à 2024. Étant donné que la plupart des jeunes poursuivent des études ou occupent un emploi, il serait intéressant de comprendre les caractéristiques des jeunes qui participent à des stages de bénévolat à temps plein.

De plus, la stratégie de collecte de données du programme devrait tenir compte de la représentativité de l'échantillon de participants qui prennent part aux activités de collecte de données. Par exemple, seuls 8 % des répondants à l'enquête auprès des participants à SJC des exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 se sont déclarés Autochtones, alors qu'ils représentaient 13 % des participants au programme. La stratégie de données d'analyse des politiques, de recherche et d'évaluation ne recueille pas non plus de données permettant de savoir si les jeunes vivent dans des ménages à faible revenu, bien qu'il s'agisse de l'un des groupes cibles.

Il convient de souligner l'importance de disposer de données précises et fiables. Par exemple, les données sociodémographiques pour les occasions de bénévolat pour l'exercice financier 2022 à 2023 recueillies dans le cadre des données d'analyse des politiques, de recherche et d'évaluation étaient encore incomplètes ou manquantes au moment de la rédaction du rapport technique administratif à l'automne 2023. Les champs de données du Système commun pour les subventions et les contributions n'étaient pas non plus tous mis à jour de manière uniforme ou en temps opportun. Le Système commun pour les subventions et les contributions pose des difficultés en ce qui concerne la collecte et la saisie manuelles des données relatives aux demandes. Les organismes ont également été aux prises avec des difficultés pour apprendre à présenter les données exigées dans la demande. Les données demeurent fiables une fois qu'elles sont clôturées pour un exercice financier. Les changements peuvent s'expliquer par des données manquantes, dupliquées ou incomplètes, qui sont toutes vérifiées et contrôlées manuellement. Au fur et à mesure que la collecte des données du programme progresse et s'améliore, et que les organismes comprennent mieux le processus, les données relatives aux demandes et aux participants pour un exercice financier donné seront recueillies de manière plus efficace.

En outre, bien que la stratégie de collecte des données ait été améliorée, la mesure des résultats immédiats et intermédiaires du programme continue de poser des problèmes. La mesure dans laquelle les occasions offertes par le programme sont à la fois « accessibles et inclusives » pourrait être éclairée par une perspective plus large, comme la mesure dans laquelle les obstacles au bénévolat ont été levés. Le résultat intermédiaire du programme (amélioration de la confiance en soi et perfectionnement des compétences) se fonde sur l'autoévaluation des jeunes participants, ce qui peut avoir une incidence sur la validité des résultats. De plus, il n'est pas clair dans quelle mesure les compétences auraient pu être améliorées par d'autres activités (à l'école, dans le cadre d'un emploi d'été). Le programme pourrait

également bénéficier d'une compréhension plus approfondie de la mesure dans laquelle il soutient les jeunes qui auraient ou n'auraient pas fait de bénévolat en dehors du programme.

Enfin, la mesure du résultat final du programme continue de poser des difficultés (voir l'annexe A). Comme il est mentionné à la section 8.1, au cours des années précédentes, le programme a collaboré avec Statistique Canada et les organismes bénéficiaires pour soutenir une analyse longitudinale au moyen d'une enquête sur la participation des jeunes à la vie communautaire. Cette enquête n'a pas donné de résultats suffisants en raison du faible taux de réponse. Selon Statistique Canada, la participation des organismes bénéficiaires a constitué le principal obstacle au processus d'enquête. Afin d'atténuer ce problème, plusieurs recommandations ont été formulées, à savoir :

- une collaboration accrue entre tous les partenaires concernés;
- une collecte de données tôt dans le processus;
- la simplification de la collecte de données;
- l'amélioration continue des instruments de collecte de données;
- l'intégration des données dans le processus de demande;
- la communication d'information aux participants sur la manière dont les renseignements personnels seront protégés.

Bien que le taux de réponse ait augmenté grâce à l'enquête auprès des participants à SJC, la mesure du résultat final continue de poser des problèmes. D'autres outils permettant d'examiner les incidences sociales à long terme sur les anciens participants, tels qu'une évaluation de l'impact social, sont à l'étude.

## 9. Conclusions

Cette évaluation formative du programme avait pour but d'examiner la nécessité, l'efficacité et l'efficacité du programme. Selon cette évaluation, le programme semble être unique et utile, et peut compléter les activités menées par l'école. Les résultats de l'évaluation suggèrent que le programme joint les populations autochtones et de nombreux jeunes ayant un accès limité aux services. Toutefois, malgré le fait que le programme ait réussi à joindre ces groupes, la mesure dans laquelle les occasions offertes par le programme sont à la fois accessibles et inclusives pourrait être éclairée d'un point de vue plus large (par exemple, en allant au-delà de la simple portée et en examinant la mesure dans laquelle les obstacles peuvent être éliminés). Les premiers résultats indiquent qu'il existe encore des obstacles à la réalisation d'activités de bénévolat, comme le manque d'occasions accessibles, pour certaines populations ayant un accès limité aux services. Les organismes utilisent les fonds du programme pour aider à surmonter certains de ces obstacles, mais ils estiment toujours que d'autres formes de soutien pourraient être offertes. Cette situation suggère qu'ils ne sont peut-être pas pleinement conscients ou qu'ils ne tirent pas profit de certaines des mesures de soutien aux participants qui consistent en des coûts admissibles dans le cadre du programme.



L'évaluation a également révélé que les jeunes estimaient que leur participation au programme les avait aidés à acquérir des compétences, à nouer des liens significatifs et à améliorer leur confiance en eux. Les jeunes et les organismes ont également estimé que le programme avait des effets positifs sur les communautés.

Les organismes ont accès à l'information sur les possibilités de financement du programme, mais la facilité d'accès des jeunes à l'information et leur connaissance du programme sont variables. En effet, cela dépend de la mesure dans laquelle les jeunes sont impliqués dans des réseaux ou des organismes qui connaissent les voies d'accès à ces possibilités de financement, ou sont en contact avec eux.

Certains organismes ont rencontré des difficultés dans la mise en œuvre du programme, notamment un manque de financement prévisible, des délais de présentation serrés et un manque de clarté dans la communication. Toutefois, des changements ont été apportés pour répondre à ces problèmes.

Enfin, si la stratégie de collecte de données s'est améliorée, elle n'en comporte pas moins certaines limites. Par exemple, les faibles taux de réponse des jeunes, la duplication des efforts, le manque de capacité et les difficultés à mesurer les résultats finaux ont été relevés dans cette évaluation.

Des améliorations peuvent être apportées dans certains domaines, comme le montrent les recommandations proposées par l'évaluation.

## 10. Recommandations

### Recommandation no 1 :

**Il est recommandé que le programme continue d'explorer d'autres approches de conception de programme, dans un cadre de subventions et de contributions, afin de comprendre et d'éliminer les obstacles à l'engagement civique des jeunes autochtones et des jeunes ayant un accès limité aux services.**

Bien que le programme ait été en mesure de joindre les populations autochtones et de nombreux jeunes ayant un accès limité aux services, les données probantes préliminaires de cette évaluation suggèrent que certains groupes ont plus de difficultés à accéder aux occasions de bénévolat et à les mener à bien. La raison la plus souvent invoquée par les jeunes pour ne pas terminer leur stage est le nombre d'heures trop élevé ou le manque de temps pour mener à bien leur stage ou leur projet en raison d'autres engagements. Par ailleurs, on ne sait toujours pas quelles populations de jeunes sont en mesure de participer à des activités de bénévolat à temps plein. Certains groupes étaient également moins susceptibles de terminer leur stage que d'autres en raison d'obstacles précis. Par exemple, les programmes appropriés sur le plan culturel destinés aux jeunes, en particulier aux jeunes autochtones, ont été jugés comme étant un obstacle. Aussi, le manque d'occasions accessibles, en particulier en ce qui concerne la question du transport, posait des problèmes pour les jeunes en situation de handicap et les jeunes vivant dans des collectivités rurales ou éloignées. Le programme pourrait donc vouloir poursuivre



ses efforts pour mieux comprendre et surmonter les obstacles auxquels se heurtent les jeunes autochtones et les jeunes ayant un accès limité aux services.

**Recommandation no 2 :**

**Il est recommandé que le programme continue de prendre des mesures pour améliorer la connaissance et la visibilité de Service jeunesse Canada et des occasions de bénévolat offertes aux jeunes.**

Les participants aux groupes de discussion, les répondants à l'enquête auprès des participants à SJC et les représentants d'organismes ayant participé à une entrevue ont tous souligné que les jeunes sont peu au courant des occasions de bénévolat offertes par l'entremise de Service jeunesse Canada.

L'achalandage limité du site Web du programme au moyen de la plateforme de la PNJ laisse également supposer un manque de visibilité du programme. Les participants aux groupes de discussion ont indiqué qu'ils avaient besoin d'être « connectés » pour connaître les occasions offertes. Ainsi, le programme pourrait avoir l'occasion de mener davantage d'activités de sensibilisation auprès des écoles ou lors d'autres événements axés sur les jeunes afin d'accroître la promotion et la connaissance de la plateforme de la PNJ et de Service jeunesse Canada. De plus, les résultats de l'évaluation suggèrent également que les organismes ne sont peut-être pas au courant des dépenses admissibles ou qu'ils ne profitent pas pleinement des fonds disponibles pour éliminer les obstacles à la participation. Par conséquent, le programme bénéficierait d'une plus grande sensibilisation et d'une plus grande clarté des dépenses admissibles parmi les organismes.

**Recommandation no 3 :**

**Il est recommandé que le programme prenne des mesures pour améliorer sa capacité en matière de données et ses méthodes de collecte afin de mieux soutenir et éclairer les activités d'analyse des politiques, de recherche et d'évaluation.**

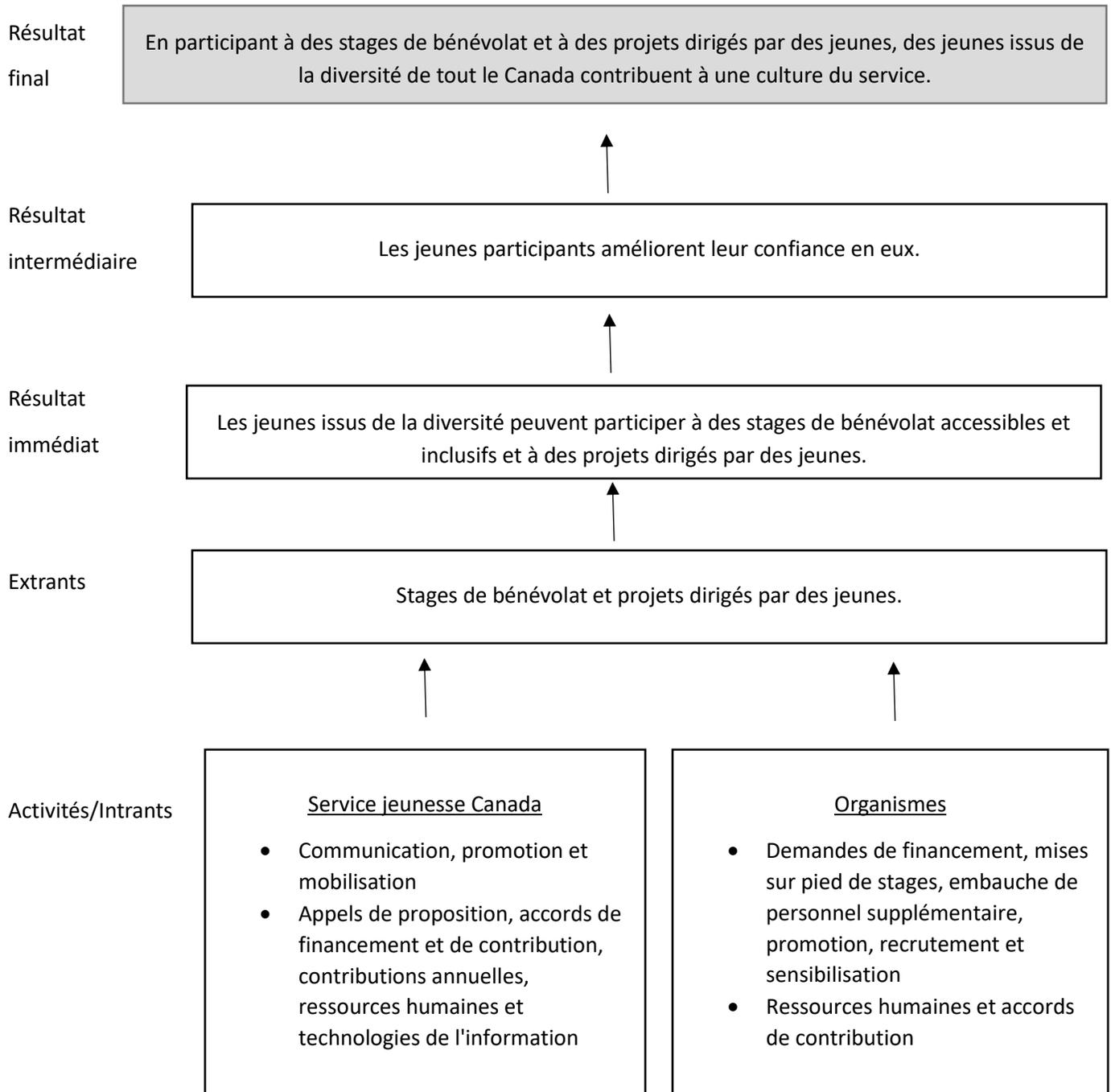
Étant donné que l'enquête auprès des participants à SJC est le seul moyen pour le programme de joindre directement les jeunes afin d'évaluer la mesure dans laquelle les résultats du programme ont été atteints, il est recommandé que le programme continue de renforcer sa capacité interne. De plus, des mesures devraient être prises pour éviter le chevauchement des efforts, comme la simplification des deux enquêtes distinctes menées auprès des participants à Service jeunesse Canada. Il existe certaines incohérences en raison de la collecte et de la saisie manuelles des données, de problèmes d'organisation et de données manquantes ou en double. En outre, il est recommandé de procéder à des tableaux croisés et à une ventilation plus poussée des données afin de mieux comprendre l'intersectionnalité entre les caractéristiques démographiques des participants et les obstacles auxquels ils sont confrontés. Il est également recommandé que le programme recueille des données pour savoir si les jeunes sont issus de ménages à faible revenu, car il s'agit de l'un de ses groupes cibles. En ce qui a trait au résultat immédiat, la mesure dans laquelle les occasions offertes par le programme sont à la fois accessibles et inclusives pourrait être évaluée dans une perspective plus large (par exemple, en allant plus loin que la simple portée et en examinant la mesure dans laquelle les obstacles peuvent être surmontés). Des



indicateurs supplémentaires pour mesurer le résultat immédiat pourraient être envisagés. En ce qui concerne le résultat intermédiaire, les renseignements disponibles pour déterminer si les participants à SJC avaient amélioré leurs compétences et leur confiance en soi reposaient sur des données autodéclarées. Enfin, la mesure du résultat final du programme continue de poser des problèmes.

## 11. Annexes

### Annexe A – Modèle logique



## Annexe B – Volet des projets novateurs de mobilisation et de sensibilisation : exemples d'extraits de projet

- Établissement de partenariats avec d'autres organismes pour favoriser la sensibilisation, la mobilisation et le soutien de groupes démographiques précis.
- Organisation d'activités de sensibilisation par des organismes communautaires ou des coordonnateurs qui s'occupent de joindre les jeunes.
- Élaboration de protocoles d'entente avec les centres de bénévolat (un par province ou territoire) afin de mettre en relation les centres de bénévolat de l'ensemble du Canada.
- Création de plans de communication et de mobilisation avec les centres de bénévolat.
- Offre d'articles promotionnels et de documents de marketing, y compris des outils de mobilisation numérique et des annonces dans les médias sociaux.
- Collecte de témoignages des participants sur leurs expériences au moyen de photos, de vidéos et de textes.
- Publication de rapports soulignant les réussites et les leçons tirées par les jeunes.
- Consultation de jeunes pour les aider à comprendre les obstacles au bénévolat et formulation de recommandations visant à améliorer la participation des jeunes dans le cadre du programme.
- Élaboration d'outils et de séances de formation permettant aux participants de se sentir à l'aise et confiants dans leur rôle de bénévole.
- Offre de possibilités de perfectionnement professionnel, telles que des conférences.
- Création d'une boîte à outils pour aider les jeunes à découvrir leurs intérêts et leurs compétences, et à se préparer au bénévolat, y compris au processus d'entrevue.
- Organisation d'occasions de mentorat pour les jeunes par l'entremise d'enseignants, de pairs, de dirigeants communautaires et de professionnels.
- Mise au point de services de jumelage de bénévoles bilingues au moyen de bases de données en ligne.

## Annexe C – Matrice d'évaluation

L'évaluation du programme s'est appuyée sur de multiples sources de données. Diverses méthodes et sources de collecte de données (voir l'annexe C) ont permis d'aborder différents aspects des questions d'évaluation. Cette approche a permis de garantir une triangulation adéquate des données afin d'étayer des résultats, des conclusions et des recommandations solides fondés sur des données probantes pour le programme.

Question d'évaluation no 1 : Dans quelle mesure le programme répond-il à un besoin?

Sources de données :

- examen de la documentation
- enquête organisationnelle
- entrevues auprès des informateurs clés

Question d'évaluation no 2 : Dans quelle mesure le programme a-t-il été mis en œuvre pour atteindre ses objectifs?

Sources de données :

- examen de la documentation
- données administratives
- enquête organisationnelle
- entrevues auprès des informateurs clés
- groupes de discussion avec de jeunes participants (y compris un exercice Photovoice)
- analytique Web

Question d'évaluation no 3 : Dans quelle mesure les résultats du programme sont-ils atteints?

Sources de données :

- données administratives
- examen de la documentation
- enquête organisationnelle
- entrevues auprès des informateurs clés
- groupes de discussion avec de jeunes participants (y compris un exercice Photovoice)

Question d'évaluation no 4 : Les outils de mesure du rendement du programme recueillent-ils suffisamment de données pour permettre un suivi continu et une prise de décisions?

Sources de données :

- examen de la documentation
- données administratives
- entrevues auprès des informateurs clés

## Annexe D – Méthodologie

### Données administratives

Trois sources principales de données administratives ont été utilisées dans cette évaluation (décrites dans la section 8.1) :

- Fenêtre de saisie des données organisationnelles
- Système commun pour les subventions et les contributions
- Enquête sur les participants à Service jeunesse Canada aux exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023

### Principales limites

#### **Fenêtre de saisie des données organisationnelles :**

Les données n'étaient pas extractibles dans d'autres logiciels d'analyse de données (par exemple, dans un fichier Excel) à partir de l'outil Power BI. La ventilation détaillée des données sociodémographiques était également difficile à analyser, car l'utilisateur devait survoler les cases. De plus, l'outil Power BI ne permettait pas d'effectuer des tableaux croisés des données. Par conséquent, il n'a pas été possible d'effectuer des analyses supplémentaires pour déterminer si le programme joignait les jeunes ayant un accès limité aux services dans chaque province et territoire.

L'outil Power BI ne présente pas non plus de statistiques sur les jeunes issus de ménages à faible revenu, car le programme n'a pas recueilli cette information au moyen de la fenêtre de saisie des données organisationnelles. Par conséquent, la Direction de l'évaluation s'est appuyée sur les statistiques disponibles dans les enquêtes auprès des participants à Service jeunesse Canada pour ce groupe.

Enfin, il a été difficile d'obtenir des données précises et fiables. Les données sociodémographiques pour les occasions de bénévolat à l'exercice financier 2022 à 2023 étaient encore incomplètes au moment de l'analyse de la Direction de l'évaluation, les données changeant constamment entre août et septembre 2023.

#### **Système commun pour les subventions et les contributions :**

Des incohérences ont été relevées dans la manière dont les renseignements ont été saisis dans le système. L'information était saisie soit manuellement par les agents de projet, soit téléversée automatiquement à partir du système pour les subventions et les contributions en ligne. Cela a entraîné des dénominateurs incohérents pour chacun des groupes cibles, car il n'était pas clair si les cellules vides représentaient une réponse « non ».

De plus, il y a eu des divergences dans les dépenses réelles entre la base de données du Système commun pour les subventions et les contributions et la Direction générale de la dirigeante principale des finances.

#### **Enquête auprès des participants à SJC aux exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 :**

L'une des limites des deux enquêtes a été le taux de réponse relativement faible malgré l'utilisation de mesures incitatives financières (23 % à l'exercice financier 2021 à 2022 et 17 % à l'exercice financier 2022 à 2023). Cette situation pouvait entraîner un biais d'échantillonnage et de non-réponse et affaiblir la validité externe et la généralisabilité des résultats.

L'échantillon de l'enquête de l'exercice financier 2021 à 2022 n'incluait que les personnes ayant atteint l'âge de la majorité dans leur province ou leur territoire, bien que les personnes n'ayant pas atteint l'âge de la majorité représentent environ 50 % de l'ensemble des participants au programme, d'après les données disponibles. Cette situation a encore limité la généralisabilité des résultats.

En outre, l'analyse des résultats des enquêtes des exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023 a été réalisée par un tiers. Certaines analyses sur les comparaisons entre les groupes prioritaires et le type d'occasion de bénévolat n'ont pas été réalisées à l'exercice financier 2021 à 2022.

### Entrevues auprès d'informateurs clés

14 entrevues à l'interne ont été menées avec des fonctionnaires qui participaient à la conception, à la mise en œuvre et aux aspects politiques du programme.

Les personnes ayant participé à une entrevue à l'externe ont été repérées au moyen d'enquêtes dans lesquelles il leur était demandé de donner leur consentement pour participer à une éventuelle entrevue auprès d'informateurs clés. La Direction de l'évaluation a invité 29 intervenants externes de projets financés dans diverses régions du Canada à participer à une entrevue. Au total, 22<sup>79</sup> entrevues ont été menées auprès de représentants d'organismes financés : 12 dans le cadre du volet régional et local des stages de bénévolat; 3 dans le cadre du volet national; 7 dans le cadre des volets de micro-subventions (y compris le volet accélérateur de micro-subventions et celui des micro-subventions liées à la diversité).

### Principales limites

L'une des limites générales des entrevues auprès d'informateurs clés est que les résultats ne peuvent pas être généralisés en utilisant uniquement cette source de données en raison de la petite taille de l'échantillon et de la possibilité de réponses biaisées.

Les entrevues auprès d'informateurs clés externes et l'enquête ont permis de recueillir les expériences et les points de vue des mêmes organismes individuels, ce qui peut avoir exacerbé le biais de sélection. De plus, les représentants d'organismes dont la demande n'a pas été retenue n'ont pas participé à une entrevue, ce qui peut également fausser les réponses. Toutefois, les entrevues auprès des informateurs clés ont permis de mieux comprendre les problèmes, les difficultés, les réussites et les résultats associés au programme.

---

<sup>79</sup> Certains organismes ont reçu du financement dans le cadre de plusieurs programmes. Parmi les organismes interrogés, 7 provenaient de la Colombie-Britannique, 1 des Prairies, 11 de l'Ontario et 3 du Québec. Bien que les provinces de l'Atlantique et les territoires ne semblent pas représentés, il est possible que certains des projets nationaux financés se soient déroulés dans ces régions.



Pour les entrevues externes, la représentation des territoires et des provinces de l'Atlantique était également limitée. De plus, il y avait peu d'information sur les obstacles, les expériences et les résultats pour les populations cibles précises, car la plupart des organismes ont déclaré qu'ils ciblaient tous les jeunes ayant un accès limité aux services.

### Enquête organisationnelle

L'enquête a ciblé tous les organismes demandeurs qui ont demandé ou reçu un financement du programme de l'exercice financier 2018 à 2019 à l'exercice financier 2022 à 2023. L'échantillon de demandeurs de l'enquête a été fourni par la Direction générale des opérations de programme.

La Direction de l'évaluation a réalisé le questionnaire de l'enquête en ligne et l'analyse des données à l'interne. L'enquête a été gérée au moyen de la plateforme d'enquête en ligne du système interactif de recherche des faits d'EDSC. Cette plateforme est entièrement personnalisable et répond aux exigences ministérielles en matière d'accessibilité du Web.

Le taux de réponse global à l'enquête a été de 24 % : 23 % pour les demandeurs n'ayant pas reçu de financement et 25 % pour les demandeurs ayant reçu un financement. Les taux de réponse semblent varier quelque peu d'un sous-groupe à l'autre, en particulier en fonction :

1. de l'exercice financier (p. ex. les représentants d'organismes de l'exercice financier 2022 à 2023 ont répondu davantage (29 %) que les représentants d'organismes de tout autre exercice financier (de 0 à 21 %)
2. des régions (par exemple, le Québec a été le plus susceptible de répondre à l'enquête [31 %] par rapport à toute autre province ou tout autre territoire [de 13 à 25 %])

### Principales limites

L'enquête n'ayant été gérée qu'une seule fois à la fin de la période d'évaluation, il est possible qu'il y ait eu un biais de mémorisation et un biais de non-réponse. Cela signifie que les représentants d'organismes peuvent ne pas se souvenir avec précision de leur expérience passée et être moins enclins à répondre à l'enquête.

Au cours de cette période, les organismes peuvent également avoir connu un roulement du personnel, ce qui a entraîné des rebonds (8 %) lorsque l'enquête a été acheminée par courrier électronique.

De plus, il n'existait pas de base de données des personnes n'ayant pas présenté de demande. Par conséquent, les raisons de la non-participation aux appels de propositions du programme n'ont pas été explorées.

Les activités de collecte de données se sont également déroulées sur une longue période (plus de six mois) en raison des processus d'approbation en cours pour les accords de financement les plus récents. L'enquête s'est donc déroulée en plusieurs phases. Six organismes ont ainsi répondu deux fois à l'enquête.

### Analytique Web



Cette source de données a fourni des renseignements sur le nombre de visiteurs uniques et le temps moyen passé sur les différents sites Web du programme par exercice financier. Le trafic sur le site Web du programme par l'intermédiaire de la plateforme de la PNJ a également été étudié.

### **Principales limites**

Il y a des limites à l'hypothèse selon laquelle chaque « visiteur unique » est vraiment unique puisqu'un nouveau visiteur unique est comptabilisé s'il :

- efface sa mémoire cache (historique de navigation) à tout moment
- ouvre un autre navigateur sur le même ordinateur
- utilise un autre appareil
- ouvre une session de navigation privée

Par conséquent, la méthode de calcul des visiteurs uniques n'était pas précise à 100 %, mais elle a servi d'indicateur général pour évaluer la connaissance du programme.

### **Groupes de discussion et entrevues avec de jeunes informateurs clés (y compris l'exercice Photovoice)**

Cinq groupes de discussion et une dyade ont été organisés avec les jeunes participants : quatre avec des participants au programme à l'exercice financier 2021 à 2022 et deux avec des participants au programme à l'exercice financier 2022 à 2023. Trois groupes ont été organisés avec des participants à un projet de micro-subvention, deux avec des participants à un stage de bénévolat, et une dyade autochtone comprenant un participant à un projet de micro-subvention et un participant à un stage de bénévolat. De plus, une entrevue auprès d'un informateur clé a été réalisée avec un jeune autochtone qui a participé à un stage de bénévolat. Au total, 35 participants au programme, dont trois Autochtones, ont fait part de leurs commentaires.

Les participants aux groupes de discussion ont également été invités à prendre part à l'exercice Photovoice. Photovoice (ou « recherche par amorce photo ») est un exercice fondé sur les arts visuels qui explore les expériences d'une personne à l'aide de méthodes « photo-journalistiques ». Les participants aux groupes de discussion ont été invités à présenter leur point de vue au moyen de photos reflétant leur expérience. Ils ont été invités à répondre à quelques courtes questions sur les photos, ce qui a aidé l'équipe d'évaluation à comprendre l'importance de la photo et pourquoi elle était pertinente par rapport à l'expérience de la personne. 17 des 34 participants aux groupes de discussion invités à faire l'exercice l'ont réalisée.

### **Principales limites**

- Une limite générale des groupes de discussion (et de l'exercice Photovoice) est que les résultats ne peuvent pas être généralisés à l'ensemble des participants au programme.
- Une faible participation. Malgré de multiples communications par courriel et par téléphone (lorsque les numéros étaient disponibles), une modeste mesure incitative financière et la possibilité de participer à une entrevue plutôt qu'à un groupe de discussion, la participation a



été faible, plus particulièrement chez les jeunes autochtones. Seuls trois des 35 jeunes qui ont participé se sont déclarés Autochtones, alors que l'objectif était de 18. Bien que les participants soient désignés comme participants à des groupes de discussion dans le rapport, l'analyse se fonde sur les trois qui ont pris part soit à la dyade, soit à l'entrevue auprès de l'informateur clé.

- De plus, les participants au programme provenant des territoires et les jeunes francophones membres d'une communauté de langue officielle en situation minoritaire n'ont pas été suffisamment représentés. Les résultats ne tiennent pas compte des expériences et des points de vue de ces jeunes.
- Enfin, l'évaluation a porté sur des jeunes qui ont participé au programme au cours des exercices financiers 2021 à 2022 et 2022 à 2023. Les participants de la cohorte 2021 à 2022 n'étaient peut-être pas en mesure de se souvenir de leur expérience avec autant de précision que les jeunes qui ont participé au programme au cours de l'exercice financier 2022 à 2023. De plus, il a été plus difficile de recruter ces jeunes, qui ont été moins nombreux à répondre à la demande de participation à un groupe de discussion.

## Annexe E – Produits livrables de la plateforme de la Passerelle numérique pour les jeunes pour Service jeunesse Canada

### Exercice financier 2021 à 2022 :

- avant d'exécuter la première version de la PNJ, l'équipe de projet a mis en œuvre le formulaire d'inscription au projet pilote sur la participation à la vie civique et l'outil de sélection impartiale des candidats, afin de soutenir les efforts du programme dans la mise en œuvre du projet pilote. Cette solution numérique a permis aux jeunes de présenter une demande au programme. De plus, elle a permis au programme de sélectionner les candidats qualifiés sans parti pris, à l'instar d'un système de loterie;
- à l'automne 2021, la PNJ a fourni l'outil de recherche d'occasions. Cet outil permet aux jeunes de trouver des occasions de bénévolat offertes dans le cadre du programme en effectuant une recherche de occasions de bénévolat sur le site Web de la PNJ. Une interface de programmation d'applications (communément appelée API) a également été fournie. Elle a permis d'afficher les occasions de bénévolat sur le site Web du programme;
- au printemps 2022, l'équipe de la PNJ a publié une validation de principe pour la plateforme organisationnelle. Le produit initial permettait aux agents de programme de générer et de publier eux-mêmes des occasions de bénévolat au nom des organismes financés directement sur les sites Web de la PNJ et du programme.

### Exercice financier 2022 à 2023 :

- les efforts de l'équipe de projet se sont concentrés sur le renforcement des bases de la plateforme organisationnelle et sur la mise en place progressive d'améliorations, ce qui inclut :
- un service de gestion de contenu offrant aux agents de programme davantage d'options pour la création, le maintien et l'archivage des occasions de bénévolat au nom des organismes financés. Poursuite de l'expansion de la plateforme organisationnelle dans le but d'intégrer les organismes financés par le programme et de leur fournir des fonctions de libre-service. Des fonctionnalités ont été instaurées pour :
- soutenir la création de comptes
- authentifier les membres de la direction
- gérer le profil organisationnel
- offrir des fonctions de libre-service pour présenter des occasions de bénévolat à afficher
- un tableau de bord complet, où les organismes peuvent voir leurs occasions de bénévolat
- l'équipe de projet a continué d'améliorer la fonctionnalité de recherche sur le site Web de la PNJ. Cela a permis aux jeunes de trouver les occasions de bénévolat qui leur sont offertes grâce à une recherche globale, à l'outil de recherche et de filtrage d'occasions ainsi qu'aux occasions de bénévolat par lieu;
- d'autres produits livrables de la PNJ ont été instaurés à l'automne 2022. Il s'agit notamment de fonctions de personnalisation, telles que le fait « d'aimer » une occasion de bénévolat et de la sauvegarder dans « Ma liste » afin de créer un signet pour s'y référer plus tard.

## Annexe F – Part des demandes par volet, état et année de participation : appel de propositions

Le tableau ci-dessous fournit de l'information sur l'état des demandes par volet et par année de participation : appel de propositions.

Tableau 4: Part des demandes par volet, état et année de participation - appel de propositions (en fonction des données disponibles)

État	Demandes reçues en 2018	Appel de propositions de 2022	Part
<b>Volet national des stages de bénévolat*</b>			
Approuvé et accord en place	12*	15	44%
Non financé <sup>1</sup>	0	8	13%
Non admissible <sup>2</sup>		26	43%
Retiré	0	0	0
<b>Total</b>	<b>12*</b>	<b>49</b>	<b>100%</b>
<b>Volet régional et local des stages de bénévolat</b>			
Approuvé et accord en place	99	42	22%
Non financé	300	5	47%
Non admissible	107	85	30%
Retiré	7	0	1%
<b>Total</b>	<b>513</b>	<b>132</b>	<b>100%</b>
<b>Volet des micro-subventions</b>			

État	Demandes reçues en 2018	Appel de propositions de 2022	Part
Approuvé et accord en place	1*	22	32%
Approuvé et retiré avant la signature	N/A	5	7%
Non financé	N/A	3	4%
Non admissible	N/A	42	58%
<b>Total</b>	<b>1*</b>	<b>72</b>	<b>100%</b>
<b>Volet des micro-subventions liées à la diversité</b>			
Approuvé et accord en place	N/A	28	29%
Approuvé et retiré avant la signature		1	1%
Non financé		3	3%
Non admissible		64	67%
<b>Total</b>		<b>96</b>	<b>100%</b>
<b>Volet accélérateur de micro-subventions</b>			
Approuvé	N/A	4*	100%
Non financé		0	<b>0</b>
Non admissible		0	<b>0</b>
Retiré		0	<b>0</b>
<b>Total</b>		<b>4*</b>	<b>100%</b>

État	Demandes reçues en 2018	Appel de propositions de 2022	Part
Volet des projets novateurs de mobilisation et de sensibilisation			
Approuvé	4	N/A	100%
Non financé	0		0
Non admissible	0		0
Retiré	N/A		0
Total	4		100%
Total			
Approuvé et accord en place	116	111	26%
Non financé	300	19	36%
Non admissible	107	217	37%
Retiré	7	6	1%

\* Une méthode de réception sollicitée a été utilisée.

1. « Non financé » indique les projets qui ont été présélectionnés, mais qui n'ont pas reçu de financement.
2. « Non admissible » indique les projets qui ont été exclus de la présélection. Ils n'ont donc pas pu être évalués.